



BULLETIN

SOCIÉTÉ JURASSIENNE  
DES OFFICIERS

Février 2016 - N° 32



## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE DES OFFICIERS

N° 32, février 2016

### Éditeur:

Comité de la Société  
jurassienne des officiers

### Rédacteur responsable:

Dimitry Queloz  
18, Pré de la Grange  
1680 Romont

Courriel:  
dimitryqueloz@hotmail.com

### Tirage:

1800 exemplaires

### Prix du numéro:

Fr. 15.–

### Réalisation:

DEMOTEC SA  
Graphisme-Imprimerie  
Fbg Saint-Germain 5a  
2900 Porrentruy

### Administration, publicité et impression:

Imprimerie 2000  
2900 Porrentruy  
Tél. 032 466 55 21  
Fax 032 466 72 34

Internet: [www.militariahelvetica.ch/SCJO](http://www.militariahelvetica.ch/SCJO)

### Photo de la page

de couverture: Fantassin  
armé d'un *Panzerfaust* et  
équipé du système de  
simulation.

# Sommaire

<b>Billet du Président</b> (Col Fabien Kohler)	3
<b>La vie de la SJO</b> – PV AG 2015	7
<b>Promotion au grade de brigadier</b>	17
<b>Le colonel André Bacon, un citoyen-officier qui savait servir!</b> (Col Hervé de Weck)	19
<b>Vino, tu nous as quittés mais on ne t'oublie pas!</b> (Col Hervé de Weck)	23
Une plaquette d'Edouard Vifian en relation avec la Question jurassienne... <b>Place d'armes aux Franches-Montagnes ou à Bure?</b> (Comité SJO)	25
<b>Nalé 15: 3<sup>e</sup> rencontre internationale de véhicules militaires</b> (Philippe Hofer, président du comité d'organisation)	29
<b>GRPM: Des activités porteuses pour l'économie</b> (Philippe Zahno, secrétaire général GRPM)	35
<b>La place d'armes de Bure et l'instruction au combat en zone urbaine</b> (Col Hervé de Weck)	39
Évolution des armes antichars <b>Histoire de la charge creuse</b> (Maj EMG Alexandre Vautravers)	47
<b>Vienne, 1815: l'ancien Evêché de Bâle devient suisse</b> (Damien Bregnard, archives de l'ancien Evêché de Bâle)	55
<b>1515 Marignan</b> (Maj Dimitry Queloz)	59
<b>Exposition 14/18 La Suisse et la Grande Guerre</b> (Maj Dimitry Queloz)	65
<b>Eugène Péquignot: Un Jurassien à la conférence de Gênes sur le commerce (1922)</b>	69
<b>75<sup>e</sup> anniversaire du rapport du Rütli: Un livre et une exposition</b> Maj Dimitry Queloz	71
<b>2015: 75<sup>e</sup> anniversaire des combats aériens de mai-juin 1940 au-dessus de l'Arc jurassien</b> Maj Dimitry Queloz	75
<b>L'école de recrues en 21 caricatures</b>	81
<b>Publications 2015</b>	83

# Billet du président

**La Société Suisse des Officiers (SSO) a récemment rappelé que dans la dernière étude du « Center for Security Studies ETH Sicherheit 2015 » quatre Suisses sur cinq ont estimé l'armée nécessaire; dont 74 % des jeunes entre 20 et 29 ans. Dans la même étude, près de 76 % des Suisses sont d'avis que le risque de conflit armé sur le continent européen ne peut pas être totalement exclu.**

La Suisse, située au centre de l'Europe, est, quoi qu'on en pense, en permanence influencée par les secousses géopolitiques ou leurs conséquences. Les tragiques événements de janvier et novembre 2015 à Paris montrent que le terrorisme peut frapper nos démocraties occidentales. Au-delà de ces drames, la notion de sécurité regroupe un spectre très large de risques et de dangers: de l'aptitude à faire face à une situation de défense dans laquelle le territoire devrait être protégé contre un adversaire militaire à tout un éventail d'autres menaces, plus diffuses et plus difficiles à anticiper. L'actualité montre que les conflits infra-guerriers sont de plus en plus fréquents et peuvent prendre, à l'image du terrorisme, diverses formes. Force est de constater que les attentats sont devenus un moyen courant d'expression et de déstabilisation. Dans notre pays, en cas de situation extraordinaire, nous savons que les moyens civils peuvent rapidement devenir insuffisants, aussi bien pour la gestion même de l'événement qu'en termes de capacité à durer. Ainsi, la conduite en cas d'accident de grande ampleur ou de catastrophe naturelle



constitue un défi auquel nous devons aussi nous préparer.

Dans un monde complexe et instable, les risques et dangers actuels créent une incertitude qui concerne également la Suisse. L'élaboration d'une stratégie à moyen terme qui prenne en compte ces menaces n'est pas aisée. Par ailleurs, en matière de sécurité, l'armée est et restera la seule réserve stratégique de notre pays. Le principe de précaution et l'adaptation des structures de l'armée doivent nous permettre d'affronter l'avenir

en garantissant une sécurité adéquate. Dans ce contexte, le développement de l'armée (DEVA) prend tout son sens. Par rapport à l'organisation actuelle, l'armée se caractérisera notamment par quatre facteurs de base : des militaires moins nombreux mais mieux instruits ; un meilleur équipement ; une décentralisation plus prononcée ; la capacité d'agir dans des délais plus brefs avec une disponibilité et une capacité opérationnelle accrues.

Le financement de l'armée restera « le nerf de la guerre ». Il est faux de penser qu'une armée redimensionnée coûtera moins cher ; les systèmes technologiques et les équipements nécessaires sont en effet de plus en plus complexes et doivent être entretenus et renouvelés régulièrement. Objectivement, il est utile de rappeler qu'en 1980, la part du budget fédéral alloué à la défense nationale était de quelque 20 %, alors qu'elle s'élevait à 7 en 2013, soit une diminution de 13 % en trente ans. Le DEVA impliquera un financement sur quatre années à hauteur de 20 milliards, ce qui représentera environ 0,8 % de notre PIB, soit moins de la moitié de ce que recommande l'OTAN, et nous placera au 50<sup>e</sup> rang mondial. Après plusieurs années financièrement difficiles, il s'agit maintenant d'être pragmatique et de donner à notre armée les moyens de remplir ses missions, ni plus ni moins.

Le DEVA représente une réponse adaptée, financièrement et politiquement acceptable. Alors que le Conseil des États avait largement adopté le projet (par 33 voix contre 3 et une abstention), le premier vote négatif du Conseil national, en juin 2015, conséquence d'un débat politique tranché qui n'a pas mesuré l'ensemble des enjeux, a semé le doute. À ce jeu, une majorité contre nature faisait capoter le projet (86 voix contre, 79 pour et 21 abstentions !). Les décisions prises le 2 décembre dernier par ce même Conseil national permettent d'envisager l'avenir de notre armée

avec optimisme. La Chambre basse a en effet confirmé avec une majorité très claire les décisions du Conseil des États, tout en y ajoutant certains éléments essentiels, comme un financement cohérent avec les prestations attendues ou encore un nombre de cours de répétition compatible avec les besoins d'une armée de milice. En outre, le Conseil national a préservé les capacités de défense de l'armée. Un effectif réglementaire de 100 000 militaires, un cadre financier de 20 milliards sur quatre ans, la constitution de trois brigades « robustes », le renforcement de la disponibilité opérationnelle, la décentralisation et le renforcement de l'instruction des cadres. Seules deux divergences subsistent encore avec le Conseil des États. La Chambre haute doit se prononcer une nouvelle fois courant mars 2016, la mise en œuvre du DEVA étant prévue dès 2018.

Rappelons-le, le DEVA est la bonne réponse pour adapter la structure de notre armée. En effet, si l'armée actuelle reste en place, elle ne serait pas viable, pour deux raisons au moins. D'une part elle manquera de cadres. D'autre part, les moyens financiers ne suffiront pas pour l'équiper en nombre adéquat d'armes et de matériel de qualité suffisante. Par ailleurs, l'armée actuelle est mal adaptée pour faire face à des événements arrivant par surprise, à l'instar des catastrophes naturelles, ou à une période de menace terroriste durable, notamment par manque de réactivité du fait de l'absence de système de mobilisation rapide et gradué.

Dans le courant de cette année, après que le DEVA aura été accepté par les Chambres, la SSO concentrera ses forces sur le prochain dossier important, le service civil. La SSO remarque qu'une dérive a débuté au moment de la suppression de l'examen de conscience et du passage au système dit « de la preuve par l'acte », preuve soi-disant constituée par une durée de service 1,5 fois plus longue pour le service civil. Pour la SSO, le service

civil s'apparente aujourd'hui à une sorte d'acquis social, une sorte de dû utilisé par ceux qui ne veulent pas faire d'armée pour des questions de confort personnel ou pour d'autres raisons qui n'ont rien à voir avec la conscience.

Le constat est qu'aujourd'hui la proportion de personnes concernées par le service civil ne cesse d'augmenter. En 2014, ce sont 5757 astreints qui ont déposé une demande alors qu'ils étaient 1518 en 2004, soit moins du tiers. Si la possibilité d'effectuer un service civil de remplacement pour les personnes astreintes qui ne peuvent véritablement pas concilier le service militaire avec leur conscience doit être maintenue, la possibilité pour l'armée de recruter le plus largement possible doit aussi être garantie, sans quoi une stabilité des effectifs à long terme ne sera plus compatible avec les objectifs fixés par le DEVA.

Dans ce contexte, les sociétés d'officiers doivent jouer un rôle majeur et représenter un interlocuteur crédible dans les débats liés à

la politique de sécurité. De par le bagage professionnel et les expériences civiles et militaires acquises par leurs membres, les sociétés d'officiers concentrent des qualités reconnues et représentent une partie de la population. Dès lors, nos associations se doivent de soutenir tous ceux qui s'engagent pour une politique de sécurité crédible en faveur de notre pays. C'est par l'implication et la cohésion de nos membres que les valeurs qui nous sont chères pourront être défendues.

Je ne saurais terminer sans relever le fait que ce bulletin est le premier édité sous la responsabilité du major Dimitry Queloz. Ainsi que son prédécesseur, le colonel Hervé de Weck, je le remercie pour son engagement. Par son travail et la qualité de ses connaissances historiques et militaires, nous bénéficions d'un outil de qualité. Le bulletin que vous avez entre les mains en témoigne. Je remercie également l'ensemble des annonceurs sans lesquels cette publication serait impossible. Bonne lecture !

*Col Fabien Kohler*



graphisme  
édition  
brochures  
identité visuelle  
imprimés  
photocopies  
impression numérique

## PV AG SJO 2015

**31<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire de la Société jurassienne des officiers (SJO), samedi 21 mars 2015 à 15 h, Porrentruy, aula du Collège Thurmann.**

### 1. Ouverture de l'assemblée

Une délégation de la Fanfare municipale de Porrentruy interprète *La Rauracienne* et *l'Hymne national*, l'Assemblée rend hommage au camarade disparu depuis l'Assemblée générale 2014, Patrice Jacot du Noirmont.

Le colonel Jean-François Bertholet, président de la SJO, ouvre la 31<sup>e</sup> Assemblée générale en souhaitant une cordiale bienvenue aux membres présents et aux invités qui nous honorent de leur présence : nos invités et, en particulier :

- M. Claude **Hêche**, président du Conseil des Etats;
- M. Jean-Paul **Gschwind**, conseiller national;
- M. Jean-Yves **Gentil**, président du Parlement jurassien;
- M. le Ministre Charles **Juillard**, chef du Département des Finances, de la Justice et de la Police;
- M<sup>me</sup> Anne **Roy**, conseillère municipale de Porrentruy et vice-présidente du Parlement;
- M. Adolf **Ogi**, ancien conseiller fédéral, conférencier du jour;

- Lt col Damien **Scheder**, chef de la section Protection de la population et sécurité, cdt arrondissement 9b;
- Div Roland **Favre**, cdt rég ter 1;
- Col Fabien **Kohler**, chef EM li ter cant JU;
- Div Dominique **Juillard**, président de l'Association de la *Revue militaire suisse*;
- Div Frédéric **Greub**, ancien cdt div camp 2, membre d'honneur SJO;
- Br Jacques **Saucy**, ancien cdt br fr 3;
- Br Jean-Pierre **Weber**, ancien cdt br fr 3;
- Col Yves **Charrière**, président de la Société vaudoise des officiers;
- ColYvan **Demierre**, président de la Société fribourgeoise des officiers;
- Lt col EMG Jacques **de Chambrier**, président de la Société neuchâteloise des officiers;
- Lt col Philippe **Montandon**, comité de la Société neuchâteloise des officiers;
- Lt col EMG Flavien **Schaller**, CEM br inf 2, représentant le br Tüscher, cdt br inf 2, ainsi que le président de la Société des officiers du Valais romand, le capitaine Rohner;
- Cap Eddy **Comastri**, représentant l'Association romande des fourriers suisses, Groupement du Jura;
- CapYan **Lapaire**, président Association des sous-officiers de Reconvilier;
- Sgt Yves **Domont**, président ASSO section Porrentruy-Ajoie;
- M. Francis **Bonnemain**, président Société d'Artillerie d'Ajoie;

- M. Yannick **Vernier**, président Fédération Jurassienne de tir;
- Lt col Jean-Paul **Ketterlin**, président de l'Union nationale française des combattants de Sierentz, représentant le Lt col Serge Bader, président de l'Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse;
- Col Jean-François **Gnaegi**, col Charles **Socchi**, maj Bêat **Leuenberger**, présidents d'honneur SJO;
- Col Hervé **de Weck**, ancien rédacteur de la *Revue militaire suisse* et membre d'honneur SJO;
- Ainsi que 47 membres SJO.

Retenues par d'autres obligations, plusieurs personnes s'excusent de leur absence et nous adressent leurs meilleurs messages :

- M<sup>me</sup> Anne **Seydoux**, conseillère aux Etats;
- M. Damien **Rérat**, cdt Police cantonale jurassienne;
- Cdt C André **Blattmann**, chef de l'Armée;
- Cdt C Dominique **Andrey**, cdt Forces terrestres;
- Div Philippe **Rebord**, cdt Fo supérieure des cadres de l'Armée;
- Div Jean-Pierre **Badet**, ancien représentant militaire de la Suisse auprès de l'OTAN;
- Br Mathias **Tüscher**, cdt br inf 2;
- Br Yvon **Langel**, cdt br bl 1;
- Br Erick **Labara**, cdt br inf mont 10;
- Br Lucas **Caduff**, cdt FOAP infanterie;
- Br Gabriel **Wellinger**, cdt FOAP blindés et art;
- Br Denis **Froidevaux**, président Société suisse des officiers;
- Col EMG Philippe **Bruhart**, cdt place d'armes de Bure;
- Col EMG Pierre **Paupé**, ancien conseiller aux Etats, président d'honneur SJO;
- Col EMG Denis **Rubattel**;

- Col Max **Contesse**, cdt Patrouille des glaciers;
- Lt col Serge **Bader**, président de l'Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse;
- Ainsi que 33 membres de notre Société.

## 2. Nomination des scrutateurs

Le plt Michaël Maillard et le cap Michel Stauffer sont désignés comme scrutateurs.

## 3. Approbation du PV AG SJO 2014

Le PV, publié dans le *Bulletin SJO* N° 31, est approuvé sans remarque, ni question.

## 4. Rapport du Président

Après cinq années à la tête de la SJO dont deux ans supplémentaires pour lesquels vous m'avez fait confiance est venu le temps de remettre mon mandat de Président.

Durant ces années, nous avons mis toute notre énergie à faire campagne contre des initiatives ou des projets qui mettaient en danger l'existence et la crédibilité de notre Armée. Nous avons la satisfaction de constater que des votations intéressantes la défense du pays donnent des résultats inespérés dans notre Canton. Celle du 13 février 2011, sur l'initiative contre la violence des armes, clairement rejetée sur le plan national, donne dans le Jura des résultats moins mauvais que prévus ! La même année, le GSsA lance une initiative populaire visant à abroger l'obligation de servir. Le 5 janvier 2012, il la dépose à la Chancellerie fédérale sous l'appellation « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire ». Le 22 septembre 2013, le peuple et les cantons rejettent à une écrasante majorité (73.2 %) le démantèlement de l'Armée. Le résultat du Canton du Jura est plus que réjouissant : 58.6 % des votants refusent cette initiative.

Le traitement du Rapport sur la politique de sécurité et le Rapport sur l'Armée prenait un grand retard. A la demande de la Commission de politique de sécurité du Conseil des Etats, le DDPS présente différentes variantes d'effectifs de l'Armée : 60 000, 80 000, 100 000, 120 000 militaires et un budget de 5 milliards. En mars 2012, le Conseil fédéral décide de ne pas mettre en œuvre l'arrêté des Chambres fédérales, qui prévoit un effectif de 100 000 hommes et un plafond de dépenses de 5 milliards. Il remet en question la décision du Parlement, propose d'abaisser l'effectif à 80 000 hommes et de fixer le plafond budgétaire à 4,4 milliards...

A l'aula du Collège Thurmann, le 23 mars 2013, nous fêtons dignement le 100<sup>e</sup> anniversaire de la SJO, en présence d'Ueli Maurer, président de la Confédération, du cdt C André Blattmann, chef de l'Armée, ainsi que de nombreux officiers généraux et autres personnalités.

Le 18 mai 2014, le sort de l'avion de combat *Gripen* est scellé : au niveau fédéral, c'est non à 53,4 % à l'acquisition de 22 avions de combat. Cette fois la bataille est perdue pour le ministre de la Défense Ueli Maurer. Dans le Jura, cette acquisition est refusée par plus de 74 % des votants.

La procédure de consultation concernant le projet « Développement de l'armée » (DEVA) s'achève le 17 octobre 2013. En 2015, la commission de sécurité du Conseil des Etats décide d'appliquer avec clairvoyance et pragmatisme les mesures de corrections proposées par la SSO. Ainsi, elle fait un premier pas significatif dans la direction d'une armée moderne et crédible. Dès le départ, la SSO soutient le projet « DEVA » à condition qu'il prenne en compte d'importantes adaptations à savoir :

- Suppression du plafond des jours de service fixé à 5 millions;

- Cours de répétition de trois semaines;
- Création d'une troisième brigade mécanisée;
- Effectif réglementaire de 100 000 hommes, effectif réel d'environ 140 000 hommes;
- L'infanterie doit conserver son rôle primaire dans la défense;
- Budget de 5 milliards par an garanti au minimum jusqu'en 2020;
- Encouragement et soutien pour les cadres de milice, *via* des moyens financiers destinés à la formation civile.

Grâce à ces modifications, la modernisation de l'Armée peut poursuivre son processus politique. C'est encourageant puisque, en mars 2015, le Conseil des Etats accepte la plupart de ces adaptations et que le dossier part au Conseil national. La SSO souligne que, compte tenu de l'évolution de la situation géopolitique et sécuritaire, la Suisse a, plus que jamais, besoin d'une politique de sécurité moderne, crédible et d'une armée de milice forte, gage de sécurité à long terme et source d'intégration sociale. La SSO attend de la part du Parlement que ce dossier soit bouclé encore durant cette législature, c'est-à-dire avant la fin 2015.

La SJO, qui compte aujourd'hui 158 membres, enregistre durant le dernier exercice 3 adhésions, 6 démissions et 1 décès.

### Admissions

- Lt col Jean-Claude **Gagliardi**, Troistorrents,
- Lt col EMG Flavien **Schaller**, Monthey,
- Sgt chef Xavier **Brunner**, Porrentruy.

Pour le sgt chef Brunner l'admission prendra effet dès l'obtention de son brevet de lieutenant.

## Démissions

- Lt col Laurence **Boillat**, Villars-sur-Fontenais,
- Lt col EMG Andrea **Marchetti**, Minusio,
- Maj Denis **Moine**, Delémont,
- Plt Besmalé **Morina**, Fontenais,
- Plt Serge **Perera**, Courfaivre,
- Plt Herbert **Saxer**, Realp, Uri.

## Promotions

- Lt col Fabien **Kohler** au grade de colonel,
- Maj Damien **Scheder** au grade de lieutenant-colonel,
- Plt Christoph **Pamberg** au grade de capitaine,
- Lt Gjon **Haskaj** au grade de premier-lieutenant,
- Sgt chef Yves **Cestele** au grade de lieutenant,
- Sgt chef Aurélien **Girard** au grade de lieutenant.

## Libérations des obligations militaires

- Maj Manuel **Piquerez**,
- Maj Pascal **Ribaut**,
- Plt Michaël **Maillard**.

Notre *Bulletin* annuel tiré à 1800 exemplaires s'adresse aux membres SJO, également aux personnes privées et aux entreprises dans et hors du Canton. Depuis son apparition en 1985, son tirage a été multiplié au moins par cinq. Grâce à son contenu et à sa qualité, sa notoriété n'est plus à démontrer. Les publications de la SJO sont sa meilleure carte de visite. Toute la reconnaissance des officiers va à André Trouillat, notre metteur en page et graphiste, et à Gérard Guenat, maître-imprimeur, pour leur engagement et leur expertise. Un grand merci également aux annon-

ceurs qui permettent d'assurer la publication du *Bulletin*.

Notre rédacteur et responsable des publications de la SJO, le col Hervé de Weck, a émis le vœu de se retirer du comité après plus de trente ans de loyaux services. Comme il se plaît à le dire, il est vétéran de l'Armée 61 et de l'Armée 95. J'aimerais au nom de tous les membres lui dire un grand merci pour son engagement exemplaire au profit de la SJO et son expertise durant ces trois décennies. Grâce à lui, la SJO est reconnue et a une certaine notoriété loin à la ronde par la qualité du contenu de ses publications. Le Président lui remet au nom de la SJO un présent qui devrait lui permettre de mettre sur papier l'une ou l'autre de ses contributions... qui sait pour le *Bulletin SJO*!

Depuis 2013, la SJO organise chaque année une conférence ouverte au public; en 2013, le brigadier Gaudin, chef du Renseignement militaire est venu à Courfaivre parler de l'état de la menace. En 2014, plus d'une centaine de personnes, malgré le beau temps et le match d'ouverture du championnat du monde, sont présentes à la chapelle du Séminaire à Porrentruy pour une évocation en image de la période 1914-1918 en Ajoie.

Pour régler les affaires courantes et organiser les différentes manifestations, le comité s'est réuni à quatre reprises. Je remercie très sincèrement tous les membres du comité pour leur engagement et leur soutien dans la conduite de la SJO. Je tiens à dire un chaleureux merci à toutes les personnes qui m'ont accompagné dans cette passionnante aventure, par leur engagement et leur soutien. Je suis certain que mon successeur apportera de nouvelles idées qui permettront à la SJO de continuer à suivre le chemin qu'elle a emprunté.

Le col Hervé de Weck présente la prochaine plaquette publiée par la SJO. Il s'agit de *Place*

*d'armes aux Franches-Montagnes ou à Bure? Influence sur la Question jurassienne*. Ce travail du maj EMG Edouard Vifian, membre du comité SJO, a reçu le prix SJO en 2013. Les membres de la SJO sont vivement invités à souscrire à cette publication qui apporte un éclairage nouveau sur l'histoire jurassienne récente.

## 5. Présentation des comptes 2014

La SJO est sans caissier depuis notre dernière assemblée, car le plt Patrice Wannier a démissionné. Il a pourtant accepté d'envoyer les cotisations et de procéder aux divers paiements durant 2014, mais n'a pas trouvé le temps de faire le bouclage. Le Président s'y est attelé, ayant eu la charge de cette tâche durant cinq ans.

### Bilan au 31.12.2014

#### Actif

##### Disponible

Caisse	CHF	266.70
CCP 17-50861-0	CHF	1109.68
UBS 226-39399962.0 (exploitation)	CHF	7266.58
UBS 226-39399962.1 (votations)	CHF	11 032.35
<b>Total disponible</b>	<b>CHF</b>	<b>19 675.31</b>

##### Réalisable c/m terme

Débiteurs cotisations	CHF	2885.–
Débiteurs <i>Bulletins</i>	CHF	1125.–
Impôt anticipé	CHF	185.55
Total réalisable c/m terme	CHF	4195.55

##### Compte de régulation

Actifs transitoires	CHF	–.–
<b>Total actif</b>	<b>CHF</b>	<b>23 870.86</b>

#### Passif

Exigible c/m terme		
Créanciers	CHF	709.–
Compte de régulation		
Passifs transitoires	CHF	2000.–
Transfert s/publications	CHF	3179.50
Fonds propres		
Capital	CHF	16 897.88
<b>Bénéfice/perte de l'exercice CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>1084.48</b>
Total fonds propres	CHF	17 982.36
<b>Total passif</b>	<b>CHF</b>	<b>23 870.86</b>

#### Pertes & profits

##### Produits

Cotisations	CHF	5390.–
Bulletin SJO	CHF	585.40
Subvention cantonale	CHF	3000.–
Revenus capitaux	CHF	10.90
Produits divers	CHF	100.–
<b>Total produits</b>	<b>CHF</b>	<b>9086.30</b>

##### Charges

Assemblée générale	CHF	2390.40
Subvention	CHF	600.–
Cotisation SSO	CHF	1580.–
Frais administratifs	CHF	791.70
Frais CCP et bancaires	CHF	311.69
Prix SJO	CHF	–.–
Ports	CHF	–.–
Divers	CHF	–.–
Activités	CHF	2328.03
Pertes sur cotisations	CHF	–.–
Pertes sur <i>Bulletin</i>	CHF	–.–

<b>Total charges</b>	<b>CHF</b>	<b>8001.82</b>
<b>Bénéfice/perte de l'exercice CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>1084.88</b>
<b>Publications</b>		
<b>Solde au 01.01.2014</b>	<b>CHF</b>	<b>5921.10</b>
Ventes + dons	CHF	5936.39
Transfert interne	CHF	-1863.50
Frais	CHF	-4012.25
Intérêts	CHF	2.50
Frais bancaires	CHF	-222.98
Solde au 31.12.2014	CHF	5761.26
A transférer interne total	CHF	1891.70
Encaissements + dons	CHF	18319.65
Frais bancaires	CHF	-213.50
Frais	CHF	-16818.35
<b>Solde effectif au 31.12.2014</b>	<b>CHF</b>	<b>8940.76</b>
UBS 226-ES100929.0	CHF	5761.26
Impôt anticipé	CHF	144.90

## 6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été vérifiés seulement par le cap Eddy Comastri, puisque le Lt col Laurence Boillat a démissionné avec effet immédiat de la SJO. Ce dernier donne lecture du rapport des vérificateurs qui conclut à l'exactitude de la comptabilité.

## 7. Approbation des rapports

Le rapport du Président et les comptes 2014 sont acceptés à l'unanimité.

## 8. Cotisations 2015

La cotisation annuelle est maintenue à Fr. 50.00, dont 15 vont au *Bulletin SJO* et 10 à la Société suisse des officiers.

## 9. Budget 2015

<i>Produits</i>			
Cotisations	CHF	5500.-	
<i>Bulletin SJO</i>	CHF	500.-	
Subvention cantonale	CHF	3000.-	
Revenu capitaux	CHF	10.-	
Produits divers	CHF	100.-	
<b>Total produits</b>	<b>CHF</b>	<b>9110.-</b>	
<i>Charges</i>			
Assemblée générale	CHF	2300.-	
Subvention	CHF	600.-	
Cotisation SSO	CHF	1600.-	
Frais administratifs + divers	CHF	1000.-	
Frais CCP et bancaires	CHF	300.-	
Frais divers	CHF	100.-	
Prix SJO	CHF	.-	
Activités	CHF	3000.-	
<b>Total charges</b>	<b>CHF</b>	<b>8900.-</b>	
<b>Bénéfice/perte</b>	<b>CHF</b>	<b>210.-</b>	

Le budget est accepté à l'unanimité.

## 10. Modification des statuts

- **Art. 5.-** *Le candidat adresse sa demande d'admission, par écrit, au comité de la SJO.*
- **Art. 6.-** *Tout officier de l'Armée suisse, tout officier libéré honorablement du service militaire peut devenir membre de la SJO. Sur proposition du comité, l'assemblée générale se prononce sur l'admission de membres non-officiers.*
- **Art. 9.-** *2° tiret : élit le président; 3° tiret : ratifie les admissions et les exclusions.*
- **Art. 13.-** *Le comité se compose en principe de 11 personnes :*  
1 président  
1 vice-président

- 1 secrétaire
- 1 caissier
- 1 responsable des publications
- 3-6 assesseurs.

Le président est élu pour une période de trois ans et est immédiatement rééligible pour une période ou plus. Les membres du comité sont élus pour une période de trois ans et sont immédiatement rééligibles.

Les fonctions de secrétaire et de caissier peuvent être cumulées.

Le comité se constitue lui-même.

Le comité peut s'adjoindre des personnes supplémentaires pour des tâches particulières.

- **Art. 18.-** *Le responsable des publications dirige la publication du Bulletin annuel SJO et des ouvrages édités par la Société.*
- **Art. 19.-** *Les assesseurs sont chargés en priorité de mettre sur pied des activités dans les districts (Ajoie, Franches-Montagnes, vallée de Delémont).*

**L'article 11** stipule que les décisions concernant les modifications des statuts et la dissolution de la SJO sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.

L'assemblée, lors d'une lecture article par article des modifications, les accepte toutes à l'unanimité.

## 11. Election du comité

Le président sortant, Jean-François Bertholet, remercie les assesseurs de Porrentruy, le major EMG Edouard Vifian et le plt Johan Perrin, pour la parfaite organisation de cette journée. Johan, bien qu'il a démissionné de sa fonction à la dernière assemblée générale, est resté à disposition cette année.

Après dix ans passés au comité, cinq comme caissier et cinq comme président, le col Jean-François Bertholet remet sa charge de président. Il propose pour lui succéder le col Fabien Kohler, âgé de 43 ans, marié, père de deux enfants, qui habite à Vicques. En 1998, il a obtenu son brevet d'enseignement secondaire en mathématique, géographie, histoire et physique. Il a travaillé au Collège Stockmar à Porrentruy jusqu'en 2013, avant de prendre la fonction de chef de la section Gestion au Service de l'enseignement à Delémont. Militairement, il a fait carrière dans l'infanterie où il a fini à la tête du bat inf mont 10. Il est aujourd'hui le chef de l'EM li ter cant JU. Le 1<sup>er</sup> octobre 2014, il a été promu colonel.

Fabien Kohler est élu président de la SJO sans opposition. Jean-François Bertholet le remercie très sincèrement de se mettre à disposition de la SJO. Il est persuadé qu'il apportera du sang neuf et de nouvelles idées. Le nouveau président présente son comité qui est élu par acclamations.

### Comité SJO pour la période 2015-2017

Président	col Fabien Kohler
Vice-président	vacant
Secrétaire	cap Eddy Comastri
Caissier	cap Yan Lapaire
Assesseurs	plt Pascal Docourt plt Pascal Buchwalder maj Bernard Donzé maj EMG Edouard Vifian

Il s'agit également d'élire deux nouveaux vérificateurs, puisque le Lt col Laurence Boillat a démissionné et que le cap Eddy Comastri reprend une fonction au comité. Le col Jean-François Gnaegi et le major Marc Chappuis sont élus à l'unanimité.

## 12. Activités 2015

Le programme d'activités 2015 a été envoyé avec l'invitation à l'assemblée générale 2015. Le comité espère une forte participation à chacune d'elle. Si un membre souhaite la mise sur pied d'une manifestation particulière, il s'adresse à un des membres du comité.

## 13. Honorariat

La SJO honore particulièrement chacun de ses membres promus au grade de colonel ou d'officier général. Cette année, il s'agit du président nouvellement élu, le colonel Fabien Kohler. Son ami Jean-François Gnaegi lui rend hommage.

## 14. Libération d'officiers de leurs obligations militaires

Depuis quelques années, le commandant de l'arrondissement 9b, le Lt col Damien Scheder, prend congé des officiers libérés de leurs obligations militaires pendant l'assemblée générale de la SJO. En 2015, trois membres de la SJO figurent dans la liste.

## 15. Divers

Le maj Marc Meier présente la journée des anciens véhicules militaires qui se déroulera sur la place d'armes de Bure à Nalé. Puis le ministre Charles Juillard, chef du Département des Finances, de la Justice et de la Police, chargé des affaires militaires, transmet les salutations du Gouvernement cantonal et son message axé sur la situation durant l'année 2014 et le début 2015.

Le divisionnaire Roland Favre, commandant de la région territoriale 1, fait une appréciation de la situation « Politique de sécurité » de la Suisse.

Madame Anne Roy, conseillère municipale à Porrentruy, prendra la parole pendant l'apéritif.

## 16. Conférence de l'ancien conseiller fédéral Adolph Ogi

Après la fin de la partie statutaire de l'assemblée, Adolph Ogi, ancien conseiller fédéral et conférencier du jour, qui a intitulé son exposé *De Kandersteg à l'ONU*, fait le plein de l'aula du Collège Thurmann. En effet, sa conférence est ouverte au public.

Pour la Société jurassienne des officiers, pour le public ajoutot, c'est un grand honneur de recevoir un homme politique qui a pris influence bien au-delà de son parti. En 1998, la SJO avait déjà eu le privilège de recevoir le conseiller fédéral en fonction lors de sa 14<sup>e</sup> assemblée générale. Le chef du Département militaire fédéral était également venu à Miécourt lors de la campagne précédant une votation militaire. La grande salle de l'hôtel de la Cigogne n'était pas assez grande pour accueillir toutes les personnes présentes !

Adolph Ogi évoque avec humour et grande simplicité sa carrière et ses multiples engagements.

Homme de communication né à Kandersteg, il y fait sa scolarité obligatoire, avant de suivre les cours de l'Ecole de commerce de La Neuveville. Maîtrisant le français et l'anglais, il pourra convaincre et séduire beaucoup de monde à l'international.

Homme du sport, directeur technique puis directeur de la Fédération suisse de ski, il propulse l'équipe suisse sur de nombreux podiums mondiaux et olympiques.

Citoyen-soldat, il fait son école de recrues comme grenadier, puis commande une compagnie de grenadiers de montagne puis un bataillon de fusiliers de montagne.

Homme au service de la Suisse et conseiller national, il accède à la présidence de son

parti, le PAB, aujourd'hui l'UDC, et à celle de la Commission militaire. Le 9 décembre 1987, il est élu au Conseil fédéral. Il va diriger deux départements, celui des transports, des communications et de l'énergie, puis celui de la défense, de la protection de la population et des sports.

Homme au service de la paix dans le monde, il devient de 2001 à 2007, après s'être retiré du Conseil fédéral, secrétaire général adjoint des Nations unies et conseiller spécial de Kofi Annan et de Ban Ki-moon pour le sport au service du développement et de la paix.

Homme visionnaire, il crée, entre autres, le Centre de politique de sécurité et le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées à Genève.

Homme de l'humanitaire, il préside la Fondation de l'aide suisse aux montagnards. En 2000, il crée la Fondation Swisscor (la Suisse accueille avec le cœur des enfants étrangers au cœur malade) et va la présider. C'est dans ce cadre que le président sortant de la SJO a le privilège de côtoyer le célèbre citoyen de Kandersteg.

L'exposé d'Adolph Ogi, plein de piquant, d'humour et de simplicité, suscite un seul commentaire dans l'assistance: « Ogi, il est formidable ! »

Comité SJO

**ENTREPRISE DU** 

**GAZ**  **S.A.**

**CHAUFFAGE | SANITAIRE | DEPANNAGE 24/24**

**PORRENTROY | DELÉMONT**

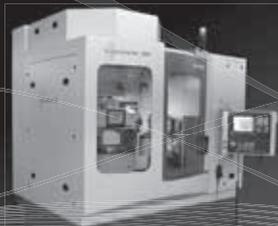
**032 465 96 20 | 032 422 29 25**



**C-480**

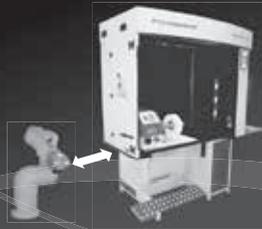
Centre de rectification et de terminaison  
7 axes CNC

**NEW**



**C-440**

Centre de rectification et de terminaison  
6 axes CNC



**C-75**

**POLLcapture®**

Cellule d'acquisition pour le  
polissage robotisé sans programmation,  
transfert du savoir-faire humain au robot



**C-400B**

Centre de terminaison  
6 axes CNC



**C-60**

Robot de chargement  
Adaptable sur machines de toutes marques



**C-5001**

Poste de polissage ergonomique  
avec aspiration intégrée

- ▶ **POLLcapture®: LE POLISSAGE ROBOTISÉ SANS PROGRAMMATION**
- ▶ **ROBOTIQUE DE CHARGEMENT AVEC DIVERS SYSTÈMES DE PALETTISATION**
- ▶ **MACHINES DE TERMINAISON: MEULAGE, SATINAGE, DÉCOR, POLISSAGE MANUEL OU CNC**
- ▶ **MACHINES D'USINAGE: EN TRANSFERT, EN BARRE, EN TORCHE OU PIÈCE À PIÈCE**
- ▶ **RÉTROFIT, MODIFICATIONS ET AMÉLIORATIONS DE MACHINES**
- ▶ **OUTILLAGES SPÉCIFIQUES ET POSAGES**

## Promotion au grade de brigadier

La Société jurassienne des officiers a eu le plaisir d'apprendre qu'un de ses membres, le colonel EMG Guy Vallat, avait été promu au grade de brigadier et avait pris au 1<sup>er</sup> juillet 2015 la tête de la Formation d'application de la logistique de l'armée à Thoune qui est chargée de l'instruction de toutes les troupes de logistique. Nous le félicitons chaleureusement pour cette brillante promotion qui le fait accéder au rang des officiers généraux de l'armée et lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions.

Originaire de Bure, le brigadier Vallat est né à Dampierre où il a effectué ses classes primaires. Il a ensuite poursuivi ses études secondaires au Collège Saint-Charles à Porrentruy. Incorporé dans l'infanterie, il a tout d'abord servi dans les troupes de son canton d'origine, notamment comme commandant de compagnie dans le bataillon de fusiliers 24 avant de prendre la tête du bataillon d'infanterie 9. Avant sa nomination, il exerçait les fonctions de sous-chef d'état-major à l'État-major de l'instruction opérative.



Voulant devenir militaire de carrière, le jeune officier d'infanterie Vallat a obtenu une maturité professionnelle à l'École polytechnique fédérale de Zurich avant de suivre les cours de l'Académie militaire. En 1991, il a intégré le corps des instructeurs de l'infanterie. Il a occupé, dès 2003, le poste de remplaçant du commandant de l'école d'officiers de

l'infanterie à Chamblon. A partir de 2004, il a successivement commandé l'école d'aspirants à Colombier, l'école des cadres de l'infanterie, toujours à Colombier, l'école de recrues à Bière, avant d'exercer la fonction de chef d'état-major de la Formation d'application de l'infanterie. En 2014, il est devenu chef de l'École stratégique-militaire au

sein de la Formation des cadres supérieurs de l'armée.

Au cours de sa belle carrière, le brigadier Vallat a suivi diverses formations de perfectionnement. C'est ainsi qu'il a effectué au début des années 2000 un séjour à Bruxelles pour suivre les cours de l'Académie militaire.

En 2013, il a également obtenu un diplôme d'études avancées en politique de sécurité à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Son travail de mémoire a porté sur la contre-insurrection.

Mon brigadier, encore toutes nos félicitations pour cette belle promotion!

## Le colonel André Bacon, un citoyen-officier qui savait servir!

Col Hervé de Weck

**En automne dernier, on apprend avec stupeur et tristesse le décès du colonel André Bacon qui, entre 1993 et 1996, a présidé la Société cantonale jurassienne des officiers qui passe pendant cette période de 206 à 240 membres. André a un style particulier de conduite, à la fois celui du gentleman, du sage qui ne perd jamais son calme, du grand frère qui veut des séances de travail efficaces mais amicales, d'un homme naturellement tolérant qui sait apaiser tensions et énervement autour d'une bouteille de grand cru. Le décès de son épouse Monique va lui porter un coup dont il ne se remettra jamais complètement.**

### Un citoyen-soldat exemplaire

Après un apprentissage à la poste, le jeune Bacon commence véritablement sa carrière professionnelle en 1964 comme chef du personnel dans l'entreprise de constructions mécaniques Stephan SA à Fribourg. En 1976, il prend la direction administrative de TDC Manigley AG à Sutz, avant de devenir directeur général de l'entreprise Jacques Allemann SA à Péry (1993-2002).

Inscrit au parti démocrate-chrétien jurassien, il en préside la Fédération du district de Porrentruy de 1999 à 2001. Il porte à bout de bras, pendant trente-trois ans, la Fédération des fanfares démocratiques d'Ajoie. Pour des tâches multiples et diverses, on compte toujours sur *Mister Bacon* (prononcer le nom de famille à l'anglaise!): combien de présidents

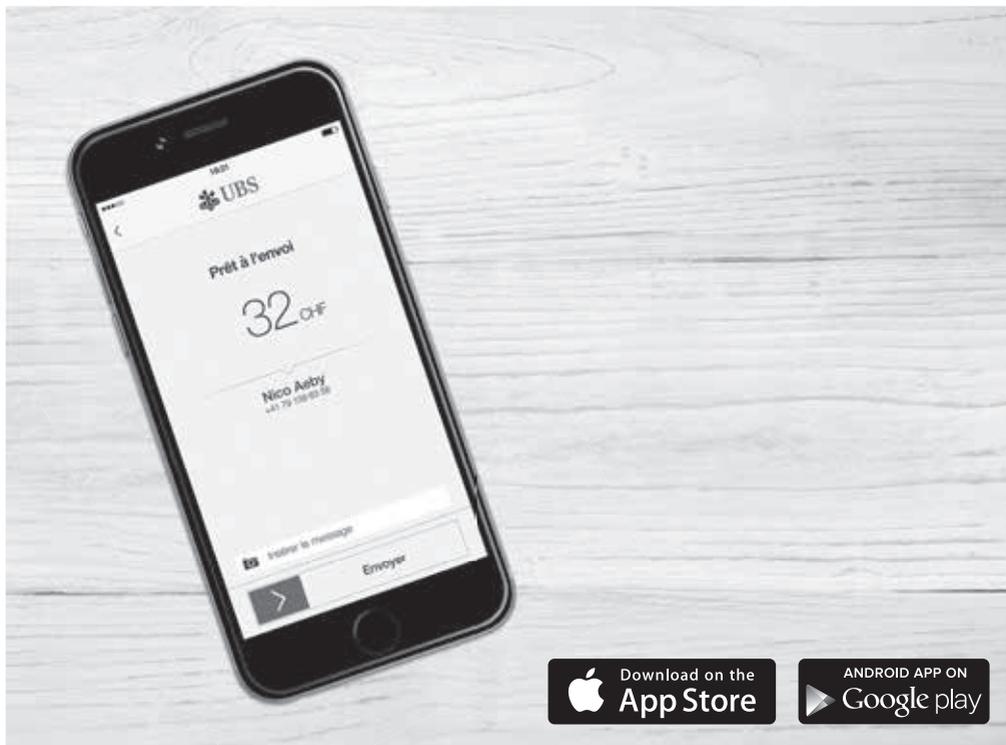
ont usé et abusé de sa disponibilité? André Bacon siège au Parlement jurassien pendant une législature (1994-1999), dans la foulée à la Commission de l'éducation et de la formation.

En 1961, il devient lieutenant dans les transmissions d'infanterie dont La Mecque se trouve à la caserne de La Poya à Fribourg. Il commande ensuite la compagnie de renseignement 9, puis un groupe hôpital, avant de prendre, comme colonel, l'arrondissement territorial 19, chargé de faire le lien entre l'Armée et le Canton du Jura et de prêter main-forte, si nécessaire, aux autorités cantonales. C'est encore lui qui préside le comité qui met sur pied le 2<sup>e</sup> Tir cantonal jurassien en 1991. Pour le financement de la manifestation, le carnet d'adresses d'André est très utile! Son entregent explique le succès de ce tir qui réunit six ou sept mille tireurs venus de toute la Suisse.

### André Bacon et la SCJO (1993-1996)

Membre depuis les années 1960 de la Société des officiers d'Ajoie puis, depuis 1984, de la Société cantonale jurassienne des officiers, il la préside de 1993 à 1996. C'est au début de son règne que les officiers de ce coin de pays font campagne contre l'initiative du Groupe pour une Suisse sans Armée visant à interdire l'acquisition d'un nouvel avion de combat, le F/A-18. À l'époque, on ne peut espérer un résultat favorable à la défense nationale dans





# Gratuit. Pour tous. Même sans compte UBS.



UBS Paymit: l'app-pour-envoyer-et-demander-de-l'argent.  
Télécharger dès maintenant: [ubs.com/paymit](https://ubs.com/paymit)



1991 – Tir cantonal, André Bacon.

le nouveau Canton ! Votation l'année suivante sur la formation d'un bataillon de Casques bleus suisses. Pour informer les membres de la SCJO, André Bacon fait venir à l'assemblée générale 1994 deux officiers de la Force d'action rapide française, les colonels Thierry Lepeltier et Michel Stouff qui, sûrs qu'il n'y a pas de journaliste dans la salle, conseillent vivement de ne pas constituer une telle troupe. En effet, l'impéritie règne en maîtresse dans la chaîne de commandement onusienne. Le pauvre André Bacon, qui pensait promouvoir le oui, en est tout marri ! L'objet sera très nettement refusé...

En 1994, la SCJO organise son premier colloque international, *Fin de la Seconde Guerre mondiale aux frontières de l'Ajoie* avec, entre autres, deux conférenciers prestigieux, le général Jean Delmas, chef du Service historique de l'armée de Terre française, et le colonel Dutriez, officier de carrière de la région de Besançon, fin connaisseur de l'Arme blindée et de l'histoire militaire de la Franche-Comté. En 1995, les officiers jurassiens participent activement à la sortie du film de Claude Champion sur le général Guisan, patronné et

financé par le corps d'armée de campagne 1. À cette occasion, la publication par la SCJO d'une plaquette *Guisan et les Jurassiens* qui connaît un énorme succès, est rapidement épuisée.

À la fin de son mandat, le colonel Bacon se soucie de l'avenir d'une société d'officiers dans un Canton qui produit en moyenne quatre ou cinq lieutenants par année, du phénomène de vieillissement, du nombre bientôt majoritaire de membres libérés de leurs obligations militaires. Il plaide pour la constitution d'une Société interjurassienne des officiers. Peut-être arrive-t-il trop tôt? Pas découragé par le silence poli qui a suivi sa proposition, il lance l'idée d'une réforme de la SCJO qui verrait la suppression des sections de district.

André, tu as su « servir et disparaître », sois sûr cependant que tu laisses une belle trace. Tu es parti trop tôt ! J'espère que là-haut ou là-bas, tu pourras prendre connaissance du témoignage d'amitié d'un porte-parole de camarades officiers qui se souviennent de toi et te respectent.

# MRP SA

Manufacture de boîtes de montres

Route de Courgenay 40  
CH-2942 ALLE  
direction@mrp-sa.ch

Tél. 032 471 14 14  
Fax 032 471 26 91

## Vino, tu nous as quittés mais on ne t'oublie pas!

Col Hervé de Weck

Ervin Montavon, *vulgo* Vino, naît le 16 novembre 1934 à Porrentruy. Son père Paul, frère de la Petite Gilberte de Courgenay, est un compositeur connu, auquel on doit entre autres la célèbre marche *Salut à l'Ajoie*. Après une maturité à l'École cantonale, Vino fait sa médecine dentaire et devient un pianiste de jazz qui joue avec le clarinettiste Jacky Milliet. On se rappelle ses prestations aux bals de la Charité et de Gymnasia. Avec sa sœur Eliane dont on se rappelle le charisme, la créativité, les dons pour l'écriture, le théâtre et le cabaret, il aurait pu faire carrière dans le théâtre de variété. Elle s'est éteinte à la mi-février 2014...

Limitons-nous aux activités militaires et paramilitaires de Vino. Ses multiples activités dentaires, musicales et théâtrales ne l'empêchent pas de faire une école d'officiers dans l'infanterie (il a évité les troupes sanitaires). En 1956, il est promu lieutenant, puis capitaine en 1963, terminant ses obligations militaires à la place de mobilisation 105 comme chef de secteur et major.

Dès 1956, il adhère à la Société des officiers d'Ajoie (SOA) et restera un membre fidèle de la SJO pendant soixante ans. En 1965, la SOA organise son premier concours de patrouilles. Le capitaine Ervin Montavon en assure la responsabilité technique, il tiendra la barre lors des sept premières éditions de la course. D'emblée, il cherche à ce que l'épreuve soit



Vino Montavon lors d'un concours de patrouilles dont il est le chef technique.

attrayante et originale. Chaque année, les patrouilleurs rencontrent des situations imprévues. Comment s'attendre, en effet, à devoir franchir les Échelles de la Mort dans la région de Bressaucourt, agrippé à une corde?

Tout semble s'organiser comme par enchantement, alors qu'en réalité une telle

manifestation nécessite d'innombrables heures de travail. Avec VINO, rien ne pose problème, les officiers, ceux et celles qui les aident assument avec enthousiasme les travaux inhérents à une telle manifestation. Au début, ils ne peuvent compter que sur des moyens modestes (la place d'armes de Bure n'existe pas encore), si bien que les organisateurs doivent pratiquer un peu tous les métiers. On se souvient d'une corvée d'épluchage, la veille de la première course, qui permet de tester les dons d'officiers supérieurs comme Hermann Brunner, Georges Devenoges, Xavier Gindrat et Pierre Stucki. Ces efforts s'avèrent payants, le succès va dépasser les prévisions: de 37 en 1965, le nombre de patrouilles passe à 74 l'année suivante. En 1988, un record est atteint avec 162 patrouilles!

VINO travaille également à la rénovation de l'hôtel de la Gare à Courgenay, haut lieu qui rappelle le rôle de Gilberte Montavon pendant la Première Guerre mondiale. La Fondation créée à cet effet a pour buts d'acquérir l'hôtel, de le rénover et de l'exploiter, de rap-

peeler une page d'histoire jurassienne, de constituer une collection de documents relatifs à la P'tite Gilberte.

VINO, encore en 2013, tu étais présent au 100<sup>e</sup> anniversaire de la SJO et tu ne fus pas le premier à rentrer. Alors que tu passais devant le brigadier Jacques Saucy, ton ancien commandant de brigade, celui-ci te dit sous forme de boutade: «Tiens-toi droit, VINO!» Ne voulait-il pas suggérer, comme le général MacArthur, que la jeunesse n'est pas une question d'âge mais d'état d'esprit et de volonté.

Tu nous as quittés! Comme Eliane, tu demandais à ta famille de garder la joie, même à l'heure de la séparation. Nous t'obéissons. Ta façon d'être, ta chaleur humaine, ton altruisme, ton dynamisme continueront à animer ceux et celles qui veulent déployer l'étendard du patriotisme cantonal et fédéral, qui se soucient de la sécurité du pays. Comment pourront-ils entendre *La Petite Gilberte* ou *Salut à l'Ajoie* sans penser à toi?

H. W.

*Une plaquette d'Edouard Vifian en relation avec la Question jurassienne...*

## Place d'armes aux Franches-Montagnes ou à Bure?

**L'histoire jurassienne des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles présente des carences! Elle serait trop teintée de séparatisme et donc unilatérale, selon les dires des deux jeunes chercheurs. Voilà le constat tonitruant dressé en 1995 par Pierre-Yves Donzé et John Vuillaume, à l'époque étudiants à l'Université de Neuchâtel dans la *Lettre d'information* du Cercle d'études historiques, un organe de la Société jurassienne d'Emulation. On ne peut pas dire que ces deux jeunes hommes suscitent uniquement des réactions positives.**



Le 17 mars 1957, les opposants à la place d'armes de Bure défilent à Porrentruy.

L'histoire militaire de la région ne semble pas non plus inspirer les universitaires. Dans le *Répertoire des travaux académiques relatifs à l'ancien Evêché de Bâle (1960-1992)*, Thierry Christ et Nicolas Barré relevaient une deuxième carence, constatant que l'histoire militaire «est l'un des nombreux parents pauvres de l'histoire jurassienne. [Depuis 1960], il n'existe pas un seul travail portant directement sur le Jura (...).» Tout juste peuvent-ils mentionner un mémoire de licence sur l'état-major bernois au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans les publications savantes, la dimension militaire reste également la grande absente. «L'histoire militaire de l'Evêché sous l'ancien régime (...) serait à reprendre entièrement, sur de nouvelles bases, qu'il s'agisse du service étranger ou des quatre bannières de la Principauté.»

Dans *La Nouvelle Histoire du Jura*, parue en 1984, l'évocation des deux guerres mondiales ne dépasse pas quelques dizaines de lignes.

Pas un mot des menaces qui planaient sur le Jura Nord, du fossé entre Alémaniques et Romands, qui oppose les notables durant la Première Guerre mondiale, de la *ymbiose* armée-population jurassienne durant les deux conflits.

Ce désintérêt, voire cette *allergie* remontent vraisemblablement à la période de la lutte pour l'indépendance. Tout ce qui était alémanique et militaire servait de repoussoir destiné à maintenir la cohésion des militants, alors que les têtes pensantes du DMF ne savaient pas toujours éviter les maladresses grossières qui donnaient de la munition aux dirigeants du Rassemblement jurassien.

Et il y eut les problèmes liés à la création d'une place d'armes aux Franches-Montagnes et en Ajoie, toujours habilement exploités

par Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien. Le catalogue de la Bibliothèque cantonale jurassienne, celui de l'ancienne Bibliothèque militaire fédérale à Berne, ceux des bibliothèques publiques de Suisse romande révèlent l'absence d'études sur le rôle des projets de place d'armes aux Franches-Montagnes et en Ajoie dans la lutte séparatiste. La *Revue militaire suisse* n'évoque jamais le sujet. Après l'inauguration de la place d'armes de Bure, elle consacrera quelques articles aux possibilités que la nouvelle infrastructure offre aux troupes mécanisées. En revanche, les inventaires des Archives cantonales jurassiennes possèdent de nombreux dossiers contenant des rapports, des prises de positions, des tracts et une masse de coupures de presse, surtout de quotidiens ou de périodiques paraissant dans la partie Nord du Jura bernois.

Edouard Vifian veut comprendre les influences ainsi que les conséquences des projets de place d'armes aux Franches-Montagnes, de la planification, de l'aménagement et de l'exploitation de la place d'armes de Bure sur la Question jurassienne. Pour le RJ, la Berne, fédérale et cantonale, cherche à imposer par la force une infrastructure militaire qui permettrait de contrôler, de mater les indépendantistes jurassiens. Une place d'armes aux Franches-Montagnes et/ou en Ajoie, *c'est une occupation militaire du Jura*. Comment le Rassemblement jurassien fait-il de la lutte contre la place d'armes de Bure un des paramètres du combat jurassien? Quelles en sont les incidences sociales et politiques dans le Jura Nord depuis la genèse du projet jusqu'à aujourd'hui?

La démarche d'Edouard Vifian s'articule en quatre volets et suit un plan chronologique. Il s'agit d'abord de comprendre la Question jurassienne, afin de gagner une vision d'ensemble sur l'évolution du Jura bernois depuis les années 1950, ensuite de mettre en lumière l'état d'esprit et l'opinion des Jurassiens du



L'affiche de Coghuf «Sauvez les Franches-Montagnes».

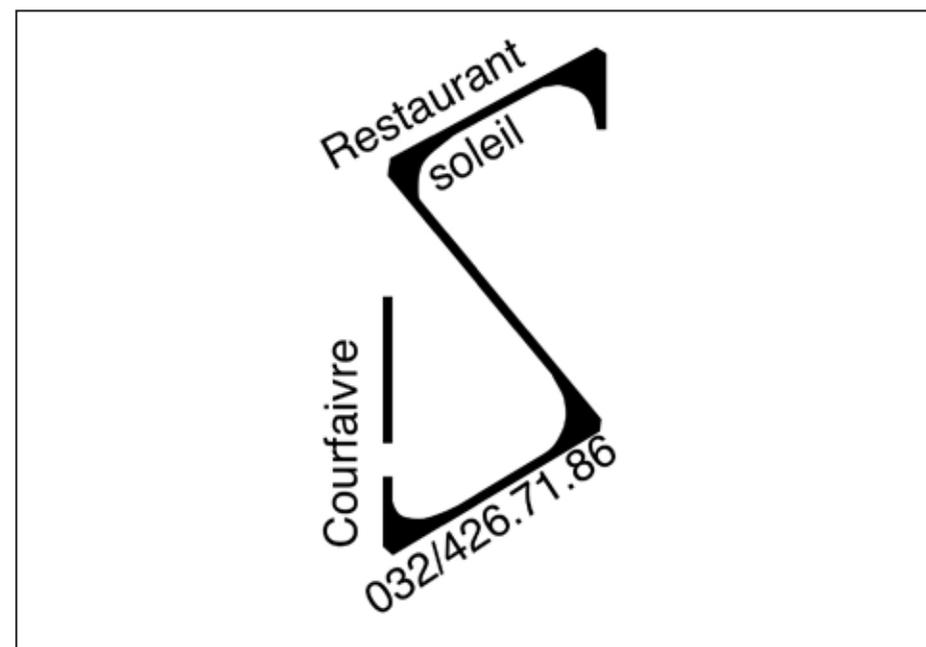
Nord, les relations «Armée-population» avant les projets de places d'armes. La partie essentielle traite des projets de place d'armes dans le Jura. Une place d'artillerie, prévue à différents endroits aux Franches-Montagnes, puis une place d'acclimatation pour chevaux militaires. Les différents projets sont vivement contestés jusqu'en 1965. Entretemps, le DMF se lance dans un projet de place d'armes pour blindés à Bure.

Une analyse des événements ainsi que l'examen du discours et de l'action des milieux politiques, économiques, culturels et associatifs permettent de cerner les positions des acteurs publics et privés, jurassiens et bernois. Dans quelle mesure le Rassemblement jurassien influence-t-il le jugement des habitants de l'Ajoie? Comment sa propagande

est-elle conçue? Comment instrumentalise-t-il le thème «Place d'armes de Bure» déclenchant des sentiments antimilitaristes, voire antipatriotiques? Cela renforce-t-il la volonté de se séparer du Canton de Berne? Peut-on identifier et expliquer le rôle de la place d'armes de Bure lors des plébiscites amenant à l'entrée en souveraineté? Après l'entrée en souveraineté du Canton du Jura,

on note une décrispation progressive, un retour à la normale dans les relations entre l'Armée et les Jurassiens. La période 1950-1980 explique-t-elle aujourd'hui encore une certaine prudence, voire le silence des autorités cantonales jurassiennes à propos des problèmes concernant la défense et l'Armée?

Comité SJO





## Bulletin de souscription

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NP: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

passer commande de ..... exemplaire(s) de la plaquette *Place d'armes aux Franches-Montagnes ou à Bure ? Influence sur la Question jurassienne* (CHF 30.- frais d'emballage et de port non compris).

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

À adresser à Hervé de Weck, Rue Saint-Michel 7, 2900 Porrentruy  
(fax 0041 (0)32 466 29 74, e-mail herve.deweck@bluewin.ch)

Découper ici

# Nalé 15 : 3<sup>e</sup> rencontre internationale de véhicules militaires

*Philippe Hofer,  
président du comité d'organisation*

## Introduction

L'Amicale des véhicules militaires (AVM), fondée à Bure en 2004, s'intéresse, en plus des véhicules militaires, à l'histoire régionale. Cette association compte une cinquantaine de membres. En 2006, l'AVM a acheté un camion *Berna* de 1955 et une cuisine roulante de 1943 qui sont régulièrement utilisés lors de sorties ou de fêtes dans la région.

La première rencontre d'anciens véhicules militaires organisée par l'AVM s'est déroulée en 2005, la suivante en 2008. Ces manifestations ont rencontré un franc succès. En effet, plus de 120 véhicules étaient présents. À la suite de nombreuses demandes, une équipe de l'AVM a constitué un comité pour organiser l'édition de 2015.

Ainsi, durant le week-end du 1<sup>er</sup> août 2015, l'AVM a mis sur pied la 3<sup>e</sup> rencontre d'anciens véhicules militaires. La manifestation s'est déroulée au village d'exercice de Nalé, sur la place d'armes de Bure. À cette occasion, 150 véhicules étaient attendus en provenance de Suisse, de France, d'Allemagne, du Luxembourg et de Belgique.

## Planification de l'action

Afin de mettre sur pied une telle manifestation, nous avons décidé à l'assemblée générale de février 2014 de former un comité. Celui-ci s'est rassemblé pour la première fois au début juillet 2014 afin de définir la date

de la manifestation et de la communiquer dès que possible aux associations ayant les mêmes buts que nous. Le comité est composé de neuf membres et chacun est responsable d'un dicastère tel que subsistance, finances, pub/sponsoring, animation, etc.

Durant dix mois, le comité s'est réuni une fois par mois et les deux derniers mois nous nous sommes retrouvés tous les quinze jours.

Nous avons relativement vite pris les décisions suivantes :

- Trouver un week-end sans troupe à Bure, ce qui nous permettrait de disposer de la place un peu plus tôt.
- La subsistance serait sous-traitée à un professionnel afin de garantir une variété de menus durant tout le week-end.
- Demande d'une démonstration de la Patrouille suisse. Au mois de janvier, lors de la réponse positive, le comité était plus que content mais cela modifiait quelque peu les données de base, en particulier le nombre de spectateurs attendu le samedi.
- L'effort principal serait mis sur la qualité de l'accueil des participants.

La planification s'est très bien déroulée et nous avons pu mettre en place ce que nous avions prévu. Néanmoins ce fut un grand travail.



Divers véhicules présents au cours de Nalé 15.



Véhicule amphibie américain de la Deuxième Guerre mondiale.

## Conduite de l'action

### Jour J -1, jeudi 30 juillet

Il est 9 h 30 lorsque les premiers bénévoles et les membres du comité se retrouvent à Courgenay, dans l'entrepôt où se trouvent notre camion *Berna* 4x4, notre cuisine de campagne et le matériel nécessaire à la mise en place de Nalé 15. Après un départ tambour battant, nous nous déplaçons en direction de la place d'armes de Bure, au village d'exercice où nous avons rendez-vous à 11 h 00 pour réceptionner le village auprès de la RUAG, exploitant de la place d'armes.

Sur place se trouve déjà un tronc de peuplier de 3,5 m de haut pour un diamètre de 1,8 m. En effet Michel Schmid a déjà déposé sa matière première pour exécuter une sculpture sur bois durant la manifestation, en l'occurrence le *Fritz* des Rangiers.

Durant tout l'après-midi, chaque chef de di-castère monte ses installations avec les bénévoles. Le site de Nalé présente nombre d'avantages : peu de constructions sont nécessaires car nous pouvons profiter d'une partie des bâtiments du village d'exercice, en particulier la halle à usages multiples qui nous servira de cantine, le *checkpoint* que nous utiliserons tel quel pour l'arrivée des participants et des granges que nous attribuons à différents groupes inscrits comme place de parc ou dortoir. Les douches, qui manquent singulièrement dans le village d'exercice, et nécessaires au vu de la canicule, sont installées par nos soins. En fin d'après-midi, une bonne partie des travaux d'installation est terminée ce qui nous permet de clore sereinement cette journée magnifique.

Bien que la manifestation ne commence que le lendemain, une douzaine de véhicules sont déjà arrivés et commencent leur installation.

À 16 h 15 nous faisons la conférence de presse et profitons de la venue des médias pour amener sur place les véhicules exceptionnels du musée militaire de Full-Reuenthal, en particulier un char américain *M3 Stuart* et une moto à chenilles BMW « *Kettenkrad* » allemande, tous deux engagés durant la Seconde Guerre mondiale. Malgré le peu de représentants de la presse, nous avons eu une magnifique couverture médiatique dans la région. Pour les médias romands de l'arc lémanique, le Jura, l'Ajoie en particulier, est peut-être un peu loin.

### Jour J, vendredi 31 juillet

À 7 h 30 le comité se retrouve sur place, sous un soleil radieux, pour le dernier *briefing* en attendant les bénévoles convoqués pour 8 heures. Durant la matinée, nous finalisons l'installation. À 9 h 30, les militaires de carrière du commandement de la place d'armes nous livrent les deux chars, 1 char de combat *Léopard 2 WE* et un char de grenadiers 2000, que l'Armée suisse nous prête pour une exposition statique durant tout le week-end. À 11 heures, notre traiteur, la Boucherie Vallat, est installé et prêt à recevoir les premiers clients pour dîner. Durant la matinée, le PMBF 3 et l'ASSO section Ajoie viennent sur place avec deux canons et du matériel pour installer leur exposition.

Le repas n'est pas encore terminé, les bénévoles pas encore mis en place pour leurs missions que les premiers participants s'annoncent. Pas de problème, on est flexible et on s'adapte. Durant toute l'après-midi les gens arrivent, sont placés soit dans les secteurs que nous avons attribués pour les groupes ou prennent place dans le reste du village, entre les maisons.

À 15 heures nous avons déjà énormément de visiteurs sur place lorsque la Patrouille suisse survole le ciel pour son vol d'entraînement. C'est un grand moment d'émotion pour les

visiteurs et les membres du comité. En effet, après tant d'années d'absence dans le Jura, la Patrouille débarque pour Nalé 15.

À 18 heures, deuxième point fort de la manifestation avec l'apéritif officiel offert à toutes les personnes présentes sur le site. C'est le moment idéal pour revoir et saluer les amis et connaissances qui se retrouvent régulièrement dans de telles manifestations.

Côté ambiance, dans toutes manifestations de ce type, le premier soir est toujours exceptionnel. Nalé 15 n'a pas dérogé à cette magnifique tradition.

### Jour J+1, samedi 1<sup>er</sup> août

Été 2015, été de la canicule et du manque de pluie. Nous n'étions pas sûrs de pouvoir tirer notre feu d'artifice. Ce samedi au réveil, à 7 heures, la pluie est pourtant de la partie et le comité est quelque peu dépité bien que la météo l'eût annoncé.

Aux alentours de 7 h 30, a lieu une démonstration surprise du système de simulation installé dans les maisons en l'occurrence des bruits de chiens qui aboient, de gens qui hurlent... sont émis dans chaque maison, un peu fort et moyennement apprécié de certains participants.

Après l'ouverture officielle à 9 heures, les participants sont *briefés* pour la balade de 40 km en Ajoie. Malgré le temps maussade, nous avons un grand succès avec 64 participants. Nous sommes de retour à 11 h 15, moment idéal car les visiteurs arrivent en nombre à ce moment-là.

Sous la pluie, le comité n'était pas certain de la venue de la Patrouille suisse, mais juste avant dîner le *speaker* officiel nous téléphone pour annoncer son arrivée en début d'après-midi, information relayée à la radio régionale



Démonstration de la Patrouille suisse.

qui voulait confirmer cette démonstration sur ses ondes.

En début d'après-midi, nous avons le maximum de participants avec environ 145 véhicules. Il faut relever l'excellente qualité des véhicules avec entre autres :

- Un *Nashquad*, sorte de camion de la Première Guerre mondiale
- Deux chars *M3 Stuart*
- Un char *M113*
- Un char *Spartan*
- Une *Schwimmwagen*
- Un *Scoutcar*

Et bien d'autres véhicules. De plus nous avons des groupes de reconstitution avec entre autres un hôpital français de la Deuxième Guerre mondiale, un groupe avec un canon antichar suisse des années 1960.

À 15 heures précises, comme annoncé par le *speaker* officiel, la Patrouille commence son *show* époustouflant sous le regard émerveillé de milliers de spectateurs. Le spectacle laisse un souvenir magnifique à tous. Nous avons particulièrement apprécié la prestation *solo* du capitaine Gaël Lachat, le régional de l'étape.

En fin d'après-midi, une quarantaine de véhicules défilent dans les rues de Nalé et les caractéristiques de ces véhicules sont expliquées au public

En soirée, nous commémorons dignement la Fête nationale avec, en particulier, le discours du conseiller national Jean-Paul Gschwind suivi d'un feu d'artifice apprécié de tous mais donnant quelques sueurs froides aux pompiers de piquet en raison de la sécheresse.

### Jour J+2, dimanche 2 août

Le dernier jour de notre manifestation, les participants ont encore la possibilité de faire le gymkhana mis en place afin de déterminer le meilleur pilote de la manifestation.

Durant l'apéritif, nous avons la visite d'un avion *Stinson*, avion de reconnaissance de la Deuxième Guerre mondiale. Une visite surprise et une superbe démonstration, dommage que sur la place d'armes de Bure il n'y a pas une place d'atterrissage pour petit avion. Comme souvent, le dernier jour, les participants nous quittent relativement tôt car beaucoup ont plusieurs heures de voyage pour

rentrer chez eux. Néanmoins une partie restera jusqu'au lundi, principalement les camions. En effet, sans autorisation, ces derniers ne peuvent pas circuler le dimanche.

Les rangements ont débuté en milieu d'après-midi afin que le village de Nalé soit prêt pour l'arrivée du bataillon prévue le lundi.

### Conclusion

Nous avons vraiment essayé de mettre sur pieds une manifestation intéressante et conviviale et nous estimons avoir atteint ce but. Le comité d'organisation a travaillé fort durant une année mais cela valait la peine au vu des réactions des participants et des spectateurs. Durant toute la manifestation nous avons engagé environ septante bénévoles sans qui rien n'aurait été possible. Nous les remercions chaleureusement.

L'avenir nous dira si une quatrième édition aura lieu. Mais dans tous les cas la barre est haute.

P. H.

# GRPM: Des activités porteuses pour l'économie

Philippe Zahno  
Secrétaire général GRPM

**S'il fallait résumer les objectifs du Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité (GRPM), il en résulterait les affirmations suivantes: l'économie romande bénéficie d'une part représentative des commandes de la Confédération; le GRPM est reconnu en tant que plate-forme de rencontre entre les entreprises membres, la planification de l'Armée, les instances d'acquisition de la Confédération et les compagnies donneuses d'ordres; la Confédération collabore avec l'économie suisse pour définir et appliquer un seuil de compétence industrielle stratégique, préservant ainsi savoir-faire et emplois dans des domaines d'excellence.**

Le GRPM est domicilié à Delémont depuis le mois de juillet 2014 et rassemble une soixantaine d'entreprises qui travaillent de près ou de loin pour les domaines de la défense et de la sécurité. Il s'investit dans la création d'un environnement politico-administratif favorable aux entreprises romandes actives dans les domaines militaires et civils de la défense et de la sécurité. Il favorise les entreprises suisses et défend une proportion romande adéquate aux affaires compensatoires et aux commandes fédérales et régionales. Le GRPM donne à ses membres un accès direct auprès des donneurs d'ordres nationaux et internationaux afin de faciliter les affaires.

Il est fondamental de maintenir en Suisse un savoir-faire pointu dans les domaines de l'aviation, de la défense et de la sécurité en général.

Ces secteurs sont techniquement exigeants. Les entreprises qui s'y consacrent bénéficient d'un savoir-faire hautement qualifié et transposable dans d'autres domaines d'activités. De plus, elles participent à la sécurité du pays en maintenant une industrie de proximité dans un domaine sensible. Si personne n'y prend garde et si les aspects économiques éclipsent les préoccupations stratégiques, le niveau technologique d'une partie de l'économie helvétique pourrait rapidement ne plus soutenir la comparaison internationale.

Le Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité présidé par Markus Niederhauser (Systems Assembling SA, Boudry) s'investit depuis 1987 dans la création d'un environnement favorable aux entreprises romandes actives dans le marché du matériel de défense et de sécurité civil et militaire. En l'occurrence, il s'agit d'un véritable travail de Sisyphe tant il est nécessaire de répéter les mêmes messages et de convaincre des personnes et des cercles souvent renouvelés. Dans ce combat, l'inscription dans la durée joue un rôle fondamental. Prenons l'exemple du *Gripen*: des dizaines d'entreprises misaient sur des retombées directes. Elles sont déçues et se demandent comment elles maintiendront savoir-faire et emplois. Cette déception ne doit pas conduire à baisser les bras mais à s'impliquer plus encore dans le travail de fond (*lobby*, influence, conditions-cadres, etc.) en faveur des futurs programmes d'acquisition de la Confédération.

Afin d'offrir à ses membres des informations et un réseau de première main, le GRPM est en contact étroit avec les responsables du DDPS, de l'armée, d'Armasuisse, de Swiss ASD (AeroSpace and Defense Industries Association Switzerland), de la STA (Société suisse Technique et Armée), du CSTD (Cercle de travail sécurité et techniques de défense) ainsi que du SECO (Secrétariat d'Etat à l'économie). Des liens sont également entretenus avec les grands donneurs d'ordre internationaux. Ces relations privilégiées permettent au GRPM d'offrir à ses membres des prestations de premier choix notamment dans la mise en réseau. D'autres activités comme le *lobby* politique sont moins spectaculaires mais pas moins importantes. Le GRPM a depuis longtemps élargi son champ d'activités et ne se limite pas au secteur classique de l'armement. L'informatique, les machines et l'immobilier par exemple sont particulièrement visés et soutenus par le GRPM.

Le Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité a pour objectifs essentiels de créer un environnement favorable aux entreprises romandes actives dans le secteur, de renforcer l'image de ces entreprises auprès des instances et organes civils et militaires, privés ou publics, impliqués dans l'évaluation, la préparation et la décision concernant le matériel de défense et de sécurité. Le GRPM représente ces entreprises romandes, défend leurs intérêts en tant que corps intermédiaire dans leurs relations avec l'Etat, en particulier l'armée et Armasuisse, avec les milieux politiques et les médias. Le GRPM mène enfin ou participe à des activités particulières tendant à favoriser le développement du domaine de la défense et de la sécurité.

Concrètement, l'association offre à ses membres une plate-forme d'information et de réseautage à multiples niveaux, notamment en organisant des événements, des rencontres B2B, la mise à disposition d'adresses de fournisseurs de la Confédération, des conférences,

des vitrines de compétences dans les foires et expositions, des rencontres avec les parlementaires fédéraux, etc. Elle mène le marché des affaires compensatoires en coopération avec ses homologues alémaniques et Armasuisse.

Le GRPM est particulièrement actif dans le cadre de la lutte contre le phénomène des crédits restants. Il s'agit des montants portés au budget de l'armée mais pas utilisés par celle-ci. En fin d'année, on entend souvent les responsables de l'armée annoncer fièrement ne pas avoir utilisé tout l'argent à disposition. En fait, ces « économies » ne tiennent pas la route politiquement et provoquent souvent des haussements de sourcils auprès des politiciens. Le GRPM a rencontré en 2014 le chef du DDPS, le directeur d'Armasuisse et de nombreux parlementaires. Il a rendu le monde politico-administratif attentif au fait que l'industrie n'a aucune compréhension pour les crédits restants, plus d'un milliard de francs en trois ans, l'équivalent de 5000 hommes/année. Ce sont des centaines de millions qui pourraient être consacrés aux acquisitions en attente. Le GRPM a fait des propositions précises: le DDPS, avec le Parlement fédéral, peut et doit mettre en place un système prévoyant l'attribution des crédits restants à des dossiers techniquement approuvés par Armasuisse et validés par les instances politiques. À cette fin, Armasuisse doit être dotée du personnel nécessaire pour l'évaluation des produits et le Parlement doit pouvoir donner son aval à une liste préparée par le DDPS. Rien de très compliqué en fin de compte, encore faut-il une réelle volonté politique de mise en œuvre.

Si rien n'est entrepris contre la passivité stratégique en matière d'équipements de défense et de sécurité, l'industrie suisse du secteur entrera (est déjà partiellement entrée) dans une spirale dont l'aboutissement est connu: à la demande diminuée succédera la baisse de la production, la réduction des fonds à

disposition pour la recherche et le développement, la fermeture de l'accès aux technologies, la perte de compétence, la réduction de la compétitivité, la diminution des emplois, et finalement la fin des activités et les délocalisations. Stopper cette spirale ne doit pas être le résultat purement économique des lois du marché mais le fruit d'une volonté stratégique et politique.

Le GRPM contribue activement à cette prise de conscience. Il a récemment déposé à Berne une série de propositions allant de l'amélioration de la planification (planifications réservées, prévisionnelles, alternatives) à une accélération des processus. À cette fin,

les effectifs d'Armasuisse doivent être adaptés si nécessaire et la gestion des risques généralisée. Il s'agit de viser le long terme tout en gagnant en certitude de planification à court terme. L'industrie doit absolument être incluse dans les négociations d'accords compensatoires. Le GRPM exige des achats proportionnels en Suisse romande; il est d'avis qu'au-delà des grands principes des marchés publics et des appels d'offres, il y a une large place pour un authentique « Suisse Romande Buy Act » qui prenne véritablement en compte les intérêts de l'économie de nos régions.

P. Z.  
[www.grpm.ch](http://www.grpm.ch)

# La place d'armes de Bure et l'instruction au combat en zone urbaine

*Col Hervé de Weck*

**En Suisse, la population vit de plus en plus en ville. Le combat se déroulera donc principalement en zone urbaine. La capacité des troupes à remplir des missions dans des localités parmi la population civile gagne en importance, qu'il s'agisse de contrôles, d'arrestations et de combats depuis l'échelon section. Différents acteurs sont présents dans le secteur d'engagement, ils limitent nos actions et favorisent celles de l'adversaire. Outre les habitants, on aura affaire avec des**

**réfugiés, des organisations gouvernementales et non gouvernementales ainsi qu'avec des médias.**

Le combat en zone urbaine est très éprouvant pour les militaires engagés. Tension psychologique et épuisement physique sont les conséquences du combat rapproché permanent, des échanges de tirs à faible distance, de la forte pression exercée par l'adversaire, des pertes élevées, de buts gurgissant soudainement



*Plan du village de Nalé.*

et de tirs provenant d'un adversaire souvent invisible. Chaque militaire doit disposer d'un haut niveau d'entraînement et être stable sur le plan psychique. L'état du groupe et sa cohésion sont des facteurs décisifs de la réussite d'un combat en zone urbaine.

### Un peu de doctrine (règlement 53.008 « Combat de maisons et de localité »)

Les transmissions radio sont limitées par les bâtiments et les lignes électriques. Les ordres au combat visuels sont peu efficaces sur de longues distances, car des bâtiments, des obstacles gênent la reconnaissance ou la rend impossible. La communication verbale, rendue difficile par le bruit ambiant, risque de trahir nos emplacements. L'orientation représente un défi particulier, car les points de repère sont souvent absents ; elle est rendue difficile par les gravats qui obstruent la vue. On peut alors utiliser des grilles de conduite urbaine, des esquisses, le GPS ou la boussole, des prises de vue aériennes, des images fournies par des drones, des plans de situation, sans oublier des guides.

Le combat en zone urbaine postule le respect d'un certain nombre de principes :

- Pas de mouvement sans couverture de feu ;
- Déplacements d'une position à couvert à l'autre (éviter les terrains découverts) ;
- Offrir la plus petite silhouette possible ;
- Rester conscient des trois dimensions du terrain (regarder à gauche, à droite, en haut et en bas) ;
- Éviter les portes et les ouvertures, car l'adversaire peut les couvrir de son feu ;
- Rester éloigné des coins accroît le temps de réaction disponible en cas d'apparition inattendue de l'adversaire ;

- Se tenir loin des murs permet de réduire la probabilité d'être blessé par des ricochets et des éclats ;
- Se tenir suffisamment éloigné du mur pour que l'équipement ne fasse pas de bruit ;
- Passer sous les fenêtres ouvertes ;
- Éviter de passer au-dessus de puits d'aération et d'autres ouvertures de ce type, devant une fenêtre de cave ;
- Pour franchir un mur, on s'assure qu'aucun danger ne se trouve de l'autre côté, on le franchit en maintenant la plus petite silhouette possible ;
- Le déplacement d'un côté d'une porte à l'autre est exécuté le plus rapidement possible (le mouvement s'effectue dans la direction du déplacement et non vers l'ouverture de la porte).

Il est aussi nécessaire de passer devant une porte ouverte. Dans un tel cas, l'observation est un facteur décisif. Le mouvement s'effectue selon un demi-cercle (d'une position à couvert à l'autre) autour de la porte conformément au principe de l'ouverture des coins. Ce mouvement ne permet pas de voir l'ensemble de la pièce : des angles morts subsistent dans les coins. Le secteur autour du coin doit être observé avant le déplacement.



Une des nombreuses antennes du système de simulation.

Le miroir est un moyen adéquat pour voir sans s'exposer. Le mouvement s'effectue par tranches, pas à pas, en prenant soin de ne pas exposer l'arme. Il est également possible d'ouvrir des coins en binôme. Au début, on peut procéder de manière croisée. Après le commandement « BACK TO BACK » chaque membre du binôme couvre le dos de son camarade. Les coins sont ouverts de façon simultanée.

Pour une observation depuis un coin, il faut respecter les points suivants :

- Position accroupie ou couchée ;
- L'observation doit être effectuée directement au coin ;
- L'arme ne doit pas être exposée.

Les tirs amis (*friendly fire*) constituent l'un des dangers les plus importants lors de la fouille et du nettoyage de maisons. Les règles fondamentales de sécurité (identifier le but et être sûr de son but) doivent être appliquées, y compris en cas de tirs ou de ricochets à travers ou sur un mur. Dans le combat de maisons et de localité, on tire au fusil d'assaut la doublette et/ou le coup par coup rapide.

#### Fortifier un bâtiment

1. Sécuriser les fenêtres avec des treillis métalliques
2. Remplir des caisses avec de la terre ou des gravats
3. Consolider les plafonds
4. Renforcer les positions d'armes au moyen de sacs de sable
5. Placer les senseurs
6. Créer des meurtrières
7. Percer des plafonds
8. Prévoir des moyens de lutte contre les incendies
9. Barricader les escaliers

#### 10. Aménager des abris

11. Établir un dépôt de munitions, de matériel, de vivres

12. Percer des murs

13. À l'extérieur du bâtiment, barricader les points de pénétration possibles, disposer les barbelés, installer les fils de trébuchement, placer les charges dirigées

Avec leur puissance de feu, leur blindage et leur mobilité, les chars de combat sont particulièrement utiles pour renforcer des formations d'infanterie en zone urbaine, verrouiller des secteurs dans la profondeur et aux alentours, permettre rapidement un effort principal. Les chars de combat, engagés au minimum en demi-section et fers de lance d'une formation d'attaque, assurent par leur feu l'approche vers la périphérie d'une localité, la pénétration, la protection des flancs ainsi qu'une poussée rapide le long d'une rue. En défensive, ils empêchent la progression de formations adverses à la périphérie de la localité et le long de routes ou des rues. L'occupation et l'utilisation rapides de positions de rechange dans et entre des pâtés de maisons permettent d'établir rapidement des efforts principaux de feu.

#### Des plate-formes de simulation indispensables

Pour assurer une instruction efficace et adaptée aux besoins des troupes de combat, des infrastructures pour l'instruction au combat en zone urbaine ont été construites à Wallenstadt et à Bure. En Ajoie en tout cas, l'installation utilise uniquement des simulateurs de tir, l'usage de munitions de guerre étant proscrit sur cette place d'armes. Le village d'exercice comprend une trentaine de bâtiments et un réseau de pistes permettant les mouvements de véhicules blindés et de chars de combat.



Un Char de grenadiers 2000 prêt pour un exercice de simulation. Le feu tournant s'allume lorsque le char est touché.

Les constructions, simples et fonctionnelles, donnent l'image d'un village du Plateau suisse.

Le crédit libéré pour ce projet était de 123 millions de francs pour les deux installations, y compris le matériel de rechange, la logistique et les moyens de maintenance. Les prestations nécessaires à l'exploitation sont fournies par l'industrie, ce qui crée des emplois dans la région.

Le 7 décembre 2011 s'est déroulée, sur la place d'armes de Bure, la remise des clés du système « Plate-forme de simulation SIM CEZU » en présence de représentants des autorités, de l'industrie, de l'armée et d'Armasuisse. Sur la place d'armes de Walenstadt, la remise des clés a eu lieu le 4 octobre 2013.

L'Armée peut ainsi tirer un profit maximum des brèves périodes d'instruction dans une armée de milice et dispenser une instruction réaliste avec la plate-forme de simulation pour les exercices de combat en zone urbaine (SIMUG). Ce système permet notamment de faire, jusqu'au niveau de la compagnie, des exercices qui peuvent être analysés dans le détail. Il a été complété par le SIM CEZU pour le combat autour et dans les bâtiments (SIMKIUG en allemand). L'ensemble permet une appréciation des performances au combat objective de chaque homme et de chaque véhicule de combat.

Le système localise hommes, armes et engins, donne les résultats de chaque tir, simule les feux de l'artillerie et les champs de mines.



La centrale qui recueille toutes les données concernant le combat des véhicules et des combattants.

Sur le terrain, on sait en temps réel qui est blessé, mort ou indemne. Le PC « Direction d'exercice » collecte en temps réel les informations et assure le suivi de la situation tactique, ce qui permet au directeur d'exercice de conduire son instruction et, *in fine*, de faire avec la troupe une critique circonstanciée, en se basant sur l'énorme banque de données de la centrale. De grands écrans au PC « Direction d'exercice » permettent aux instructeurs et aux participants de mettre en évidence, de corriger les insuffisances et les erreurs, si nécessaire de faire rejouer l'exercice, car les coûts en munitions et les nuisances restent faibles.

En résumé, 8000 capteurs et 400 caméras. Des soldats suivis à la trace. Des armes laser

équipées de balles à blanc. Le terrain de jeu : Bure, une place d'armes bardée de technologie.

### Le « SIMUG »

Le SIMUG, qui assure une *Live Simulation*, augmente le niveau d'instruction interarmes des formations de combat, de jour comme de nuit, leur fait remplir des missions dans tout le spectre des engagements de l'Armée.

Les feux de l'artillerie et des lances-mines sont marqués à l'endroit voulu, grâce aux balises de marquage réparties en fonction du scénario de l'exercice. Elles simulent acoustiquement et visuellement l'impact des feux à trajectoire courbe. Lorsqu'un observateur



## Histoire de la charge creuse

Maj EMG Alexandre Vautravers

transmet les données pour un tir, le système calcule automatiquement l'arrivée des impacts et active les balises de marquage correspondantes qui émettent de la fumée blanche et un signal radio qui met hors de combat tout combattant situé dans le secteur d'efficacité de la munition. Même principe pour les véhicules blindés, lorsque la munition adéquate a été choisie. Le système prend aussi en compte les champs de mines antichars mis en place par la troupe, qui sont activés depuis la centrale de direction d'exercice et détruisent tous véhicules qui les traversent.

L'équipement de simulation des véhicules comprend des capteurs pour la détection des tirs, qui intègre un modèle des dommages, un simulateur de tir et un système qui détecte les hommes se trouvant à bord du véhicule et leur transmet les effets en cas d'impact sur le véhicule. Ainsi on peut réduire le nombre de contrôleurs d'exercice, les fameux aides de la direction d'exercice.

Si un char de combat est pris à partie par une arme antichar, les capteurs qui y ont été installés détectent le tir et localisent l'impact. Si celui-ci se situe au niveau du train de roulement, le char n'est pas détruit, mais immobilisé, son système d'arme reste opérationnel, en revanche l'effet du tir est reporté sur chaque membre de l'équipage, considéré par le système comme *indemne*, *blesé* ou *mort*. Cette information est visible sur l'équipement de simulation porté par chaque homme. Une voix synthétique annonce les dégâts du char sur l'interphone du véhicule: *Mobility-Kill* (il ne peut plus rouler), *Weapon-Kill* (la tourelle, ses systèmes d'armes et la radio sont hors service), *Total-Kill* (le véhicule est totalement détruit ainsi que l'équipage).

### Le « SIM KIUG »

Le *SIM KIUG*, également système de *Live Simulation*, prévu pour les alentours et l'intérieur des bâtiments, a été remis à la troupe

en 2011 sur la place d'armes de Bure. Il couvre le village d'exercice de Nalé. Capable de gérer 600 personnes et 100 véhicules, il fonctionne de la même manière que le *SIMUG*, mais il assure en plus la localisation et la transmission des effets en zone bâtie. Pour localiser les personnes, les véhicules et les systèmes d'armes, le *SIMUG* utilise le *GPS* corrigé et un système secondaire indépendant des satellites, lorsque la localisation par *GPS* ne fonctionne pas dans les bâtiments. Pour la troupe, le passage du système *SIMUG* au système *SIMKIUG* se fait dans la foulée, sans qu'on doive interrompre l'exercice.

L'entraînement en zone bâtie nécessite une instrumentation différente de celle utilisée en terrain ouvert, non seulement pour recevoir les informations nécessaires à la conduite de l'exercice, mais aussi pour reproduire les effets des armes, dans et autour des maisons. Le *SIM KIUG* travaille avec une série supplémentaire de capteurs et d'émetteurs à l'intérieur des bâtiments. Chaque maison ou bâtiment est équipé de capteurs internes et externes qui détectent les combattants, leur transmettent les effets des tirs à l'intérieur et autour du bâtiment, en affichent visuellement et acoustiquement les effets.

Ces capteurs intègrent un modèle des dommages similaire à celui des véhicules, mais avec des effets différents. Des fantassins se trouvent dans un bâtiment pris à partie par un char de combat; les capteurs de la maison localisent l'impact, calculent les dégâts en trois dimensions puis mettent hors de combat toute personne se trouvant dans le rayon d'efficacité de la munition. Ce rayon est variable, selon le calibre et le genre de munition utilisée par le char. L'impact et les dégâts sur le bâtiment sont visualisés par de la fumée et de la lumière afin que chacun comprenne ce qui vient de se passer.

H. W.

**À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle déjà, on constatait d'étranges effets lors de l'explosion de certains obus. Ces phénomènes inexpliqués avaient le plus souvent pour origine les inscriptions gravées par le fabricant sur le manteau de la munition. La force de déflagration semblait être plus importante à cet endroit.**

### L'effet Neumann/Monroe et le brevet Mohaupt

Entre 1880 et 1890, des revues scientifiques publient les résultats des travaux des Allemands Neumann et von Forster, ainsi que de l'Américain Monroe. Leurs recherches, menées grâce aux premières photographies à très grande vitesse, ont permis de mettre en évidence le « phénomène du sillage des projectiles accompagnant la course des balles de fusil », c'est-à-dire l'onde de choc. Les recherches ont également porté sur la vitesse de ces ondes dans une substance explosive. On découvre qu'elles sont très élevées, de l'ordre de 10 000 m/sec. On s'aperçoit également qu'elles peuvent être dirigées et focalisées « selon un axe donné, leur concentration produisant une température de combustion extrêmement élevée ». Ces recherches semblent cependant sans utilité pratique et, de la fin du XIX<sup>e</sup> au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, elles ne sont, semble-t-il, poursuivies à des fins militaires qu'en Allemagne et en Suisse.

Le 16 septembre 1938, sur la place d'armes de Thoune, des représentants du Départe-

ment militaire fédéral assistent à une expérience organisée par le docteur Berthold Mohaupt de Zurich. Au cours de cette démonstration, une « grenade spéciale » de 75 mm perce des plaques d'acier d'une épaisseur de 70 mm. Malheureusement, Mohaupt refuse de donner les détails de son invention. Les autorités militaires refusent de donner suite, arguant « que les projectiles perforants classiques sont plus performants ».

Le docteur Mohaupt n'a guère davantage de succès lors de son voyage en France en 1939, auprès de la Direction des fabrications d'armement, du ministère de la Marine, du ministère de la Guerre et de la Manufacture d'armes du Haut-Rhin (Manurhin). Pendant la « drôle de guerre », il conclut un contrat d'exclusivité pour la France avec Edgar Brandt. La société de ce dernier dépose à Versailles, le 9 novembre 1939, un brevet portant sur la « disposition à l'intérieur de la charge explosive du projectile d'un ou de plusieurs corps creux, de forme conique de préférence, qui, sous l'action de la pression développée au cours de la détonation, se déforment pour devenir de plus en plus compacts et pour venir frapper ainsi le but avec une vitesse accrue dépassant la vitesse de l'obus ».

La société Brandt adapte cette technologie sur des mines de 100 mm de diamètre, des grenades de mortier de 81 mm et des obus de 75 mm. Des essais ont lieu le 18 février 1940 sur le Polygone de Bourges et, les résultats étant concluants, l'invention de Mohaupt

est mise au secret le 11 mai 1940. À Satory le 10 juin, Brandt fait la démonstration devant les représentants de l'État-major français d'une grenade à fusil tirée par le MAS 36 (Manufacture d'armes de Saint-Etienne) et capable de mettre hors de combat un char d'assaut. Le brusque déclenchement de l'offensive allemande et la gravité de la situation militaire imposent à cette date la délocalisation et la poursuite des travaux dans les usines Brandt près de Pau. Enfin, le 14 juin, le ministère de la Défense nationale replié à Vichy autorise la société à « céder ses licences d'exploitation aux gouvernements britanniques et des États-Unis ».

### L'explosif à charge creuse

Le 10 mai 1940, jour de l'attaque allemande, le fort d'Eben-Emaël sur le canal Albert est pris d'assaut par une cinquantaine de commandos parachutistes et des pionniers d'assaut débarqués de planeurs et de canots à moteur. En deux jours de combats acharnés avec les défenseurs de la 7<sup>e</sup> division d'infanterie belge, les Allemands parviennent à neutraliser les ouvrages principaux et à mettre en déroute la garnison.

Pour détruire les ouvrages gigantesques, les casemates en béton et les coupes blindées, les commandos s'étaient entraînés sur un terrain d'exercice réaliste en Pologne. Ils disposaient surtout d'une arme nouvelle entourée de la plus grande discrétion : des explosifs à charge creuse de 25 et 12,5 kg, chaque homme pouvant en porter une ou deux. Ces charges devaient être fixées sur les ouvrages au moyen de perches de 1,5 à 2 mètres de longueur. Elles étaient amorcées à distance. Le 26 et le 28 mai 1940, le 2<sup>e</sup> Bureau de la 6<sup>e</sup> Armée française diffuse les bulletins de renseignements secrets N° 6 et 8, contenant des récits de témoins et une analyse détaillée de cette opération.

De 1941 à 1943, divers types d'explosifs à charge creuse sont utilisés pour la destruction des chars. Pour l'essentiel, il s'agit de cônes d'explosifs de 3 à 4 kg tenus par un manche de grenade classique contenant l'amorce, le tout fixé sur le char ennemi au moyen de trois aimants en « U ». Ces armes sont certes efficaces, mais nécessitent une troupe bien entraînée pour immobiliser ou aveugler le blindé ennemi, afin finalement de lui porter le coup de grâce. Les risques et les pertes élevés, la difficulté d'utiliser de telles armes en terrain découvert et l'amélioration des blindages et des tactiques de blindés poussent cependant à rechercher une arme pouvant être tirée à distance. Les charges magnétiques perdent d'ailleurs de leur utilité à partir de la fin 1942 contre les chars allemands désormais équipés de *jupes* ou de *tabliers* de protection recouvrant les chenilles et de *Zimmerit* : une peinture rugueuse à base de ciment, empêchant les aimants de se plaquer contre l'acier.

### La « distance de sécurité »

Les premières grenades antichars tirées à une certaine distance de la cible étaient des armes de jet. Il s'agissait souvent de charges magnétiques adaptées pour être jetées et ainsi éviter au soldat d'avoir à s'exposer et à courir les 10 ou 20 derniers mètres jusqu'au char ennemi, ce qui lui donne également le temps de se mettre à l'abri avant l'explosion. En Allemagne, des grenades fumigènes sont conçues pour aveugler et intoxiquer les équipages de chars, comme la *BK21 H*. La *Panzerwurfmine L*, le *RPG-1943* et le *RPG-6* soviétiques sont des grenades dont le manche comprend des ailettes ou des rubans de tissu stabilisant le projectile pendant son vol et assurant ainsi que la tête retombe vers le bas, pour frapper le toit peu blindé du char ennemi. Ces grenades sont très appréciées par les fantassins, malgré la fréquence des ratés et des accidents durant l'entraînement. Mais elles nécessitent une expérience solide

et au moins autant de courage que de chance pour être utilisées efficacement.

En France occupée, la mise au point d'une grenade antichar pour le fusil MAS 36 se poursuit clandestinement afin d'échapper à la Commission allemande de contrôle de l'armistice. L'arme est développée aux Constructions mécaniques du Béarn. Les essais sont effectués dans les bois près du camp de La Courtine à La Vallbonne. La grenade définitive a un calibre de 50 mm et peut perforer 40 mm d'acier. Sous le couvert d'une grenade officiellement destinée au « maintien de l'ordre », 100 000 puis 3 millions de projectiles sont commandés et leurs têtes chargées secrètement dans un moulin désaffecté mais, en novembre 1942, l'armée allemande pénètre en zone libre et fait détruire les stocks.

En Allemagne, plusieurs types de grenades antichars sont mis en service entre 1942 et 1943. La grenade antichar à fusil 30 de 1941 ne perce que 50 mm d'acier. Des armes plus performantes sont développées, mais lorsqu'elles deviennent enfin efficaces en 1943, elles sont concurrencées puis remplacées par d'autres types d'armes, plus précises et plus lourdes. En effet, les grenades à fusil sont limitées dans leur portée et leur précision. Toutes les tentatives d'augmenter la première nuisent gravement à la seconde. Des grenades à fusil propulsées par une petite fusée se révèlent d'une précision aléatoire. L'entraînement à l'utilisation de ces armes, mises en œuvre à partir d'un simple fusil équipé d'un tromblon et d'un dispositif de visée à bulle est difficile, à cause de la trajectoire très courbe de la grenade. En pratique, le tir s'avère impossible sur un but en mouvement. Les grenades à fusil continuent cependant à être utilisées comme armes anti-personnelles

ou pour créer des écrans de fumée, rôles où la précision n'est pas essentielle.

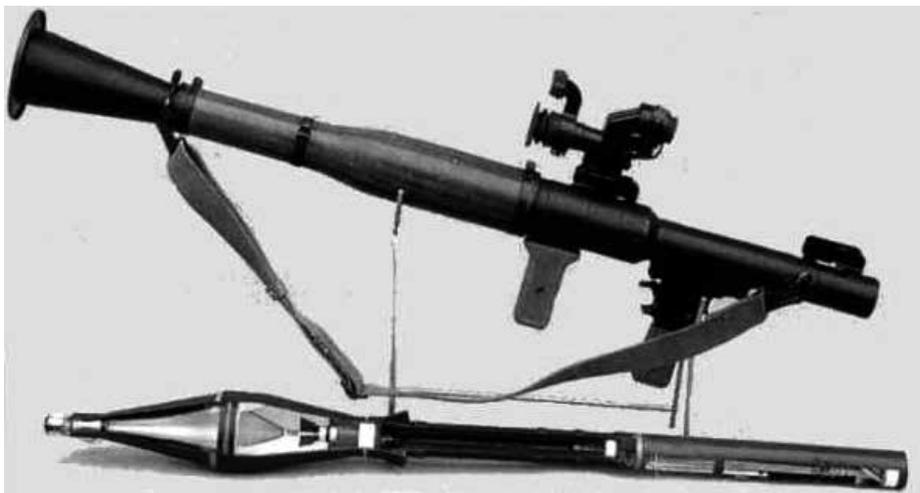
Le brevet de Mohaupt, la première grenade à fusil de Brandt et le colonel Delalande, ingénieur de la société française, arrivent aux États-Unis en août 1940, dans la valise diplomatique de l'ambassadeur américain à Vichy, l'amiral Murphy. Ces éléments entraînent le lancement d'un programme de recherche de grande envergure, mais la grenade est trop légère pour être efficace. Sans propulsion, sa portée ne peut excéder la centaine de mètres. Or le cahier des charges américain demande une arme d'une portée de 100 à 300 mètres, possédant une capacité de pénétration d'au moins 100 mm d'acier à une incidence de 30 degrés. L'arme nouvelle doit donc tirer un projectile équipé d'une roquette munie d'ailettes pour améliorer la portée et la précision. L'engin lanceur n'a alors plus grand rapport avec un fusil. Le *bazooka M7A1*<sup>1</sup> est un simple tube métallique équipé d'organes rudimentaires de visée et de rétention du projectile, d'une poignée de transport, d'une gâchette et d'un système de mise à feu électrique. L'arme est relativement légère (6 kg) et maniable (1,38 m). Une équipe de 2 hommes (tireur et pourvoyeur) la met en œuvre. Une instruction technique est indispensable, portant notamment sur les propriétés physiques de cette arme sans recul tirant un projectile à charge creuse, ainsi que sur les nombreuses prescriptions de sécurité : ratés, entretien, visée, distances de sécurité, danger de brûlures à l'arrière du tube, mais aussi pour le tireur au départ de la roquette.

Le *bazooka* est utilisé contre des chars de l'Axe pour la première fois en Tunisie en 1942, avec des résultats probants. Au cours des combats, plusieurs de ces armes sont capturées par les Allemands et amenés au

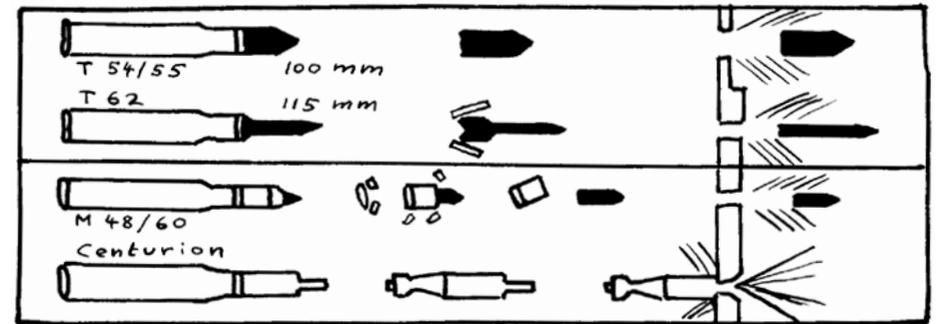
<sup>1</sup> Ce nom lui aurait été donné en raison de sa ressemblance avec un instrument de musique du même nom, utilisé dans les orchestres de jazz noirs de Kansas City ou de La Nouvelle-Orléans (Pierre Lorain) ou, peut-être, d'après un gadget du comédien américain Bob Burns (Peter Young).



Coupes de divers obus montrant la structure interne des munitions.



RPG 7 soviétique. L'arme, apparue en 1961, est dotée d'une charge creuse.



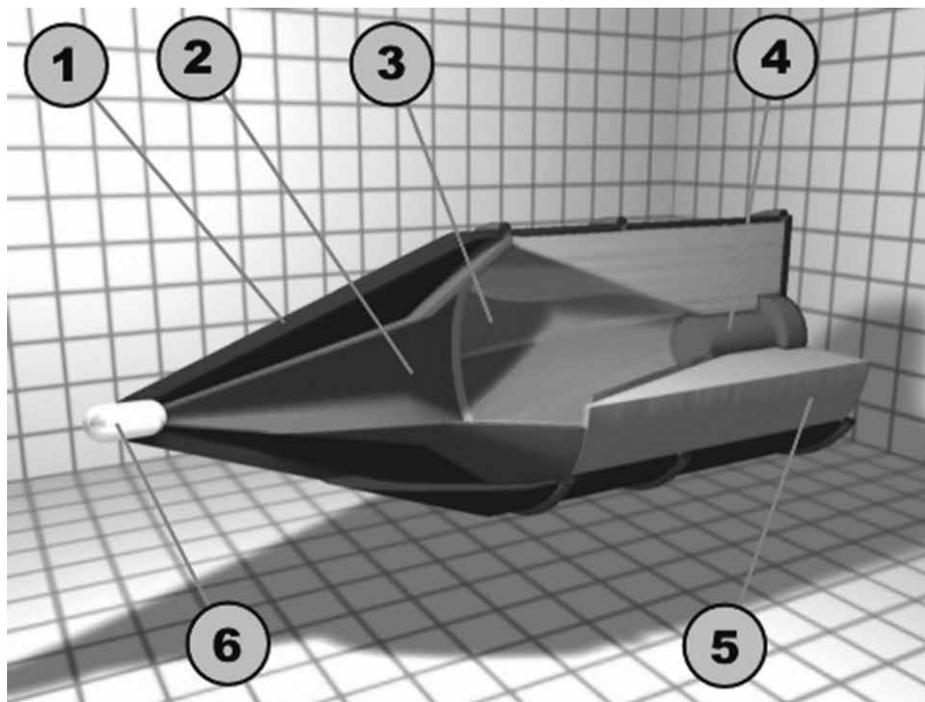
Divers obus de chars et leurs effets sur un blindage.

polygone d'essai de Kummersdorf pour y être évaluées, copiées, et leurs défauts relevés. La munition de 60 mm de l'arme américaine ne semble pas suffisamment puissante et sûre; les optiques sont peu précises. Au milieu de 1943, s'appuyant sur des études en cours sur les roquettes antichars (*Raketenwerfer 43*), le centre d'essai développe la *Raketenpanzerbüchse 43*: une copie améliorée du bazooka. Son calibre est porté à 88 mm, afin de pénétrer 160 mm d'acier. Sa longueur passe à 1,64 mètre et son poids à 9,25 kg. La puissance de feu est plus importante. Le projectile est plus sûr, disposant d'une munition d'été et d'une autre pour l'hiver, afin de mieux s'adapter aux températures extrêmes; les ailettes sont maintenues par un cylindre pour éviter qu'elles ne se cassent et blessent l'équipe de tir; un générateur électrique miniature est installé dans la crosse.

Mais l'engagement de l'arme laisse toujours à désirer puisque, pour éviter de se brûler le visage et les mains, le tireur porte un masque de protection sans filtre et des gants, ce qui rend pénibles les manipulations et l'engagement. En octobre 1943, l'arme est modifiée et peu à peu remplacée par le *Raketenpanzerbüchse 54*, dont les améliorations ne portent que sur la partie externe de l'arme: les organes de visée permettent désormais

l'anticipation sur une cible en mouvement; surtout un bouclier percé d'une lucarne de plexiglas protège enfin le tireur, qui n'a dès lors plus qu'à éviter de mettre ses jambes dans l'axe du tube. L'engin a une durée de vie moyenne de 200 coups. Comme le *bazooka* dont elle est issue, cette arme connaît une grande diffusion à partir de juillet 1944. Nommée officiellement *Panzerschreck*, les servants ont fréquemment utilisé le surnom d'*Ofenrohr*.

Parallèlement aux études portant sur les tubes lance-roquettes, des recherches portent sur des canons sans recul. Ces armes sont conçues à l'origine comme des pièces d'artillerie légère pour les parachutistes allemands (*LG-40*), en raison de leur encombrement réduit et surtout de leur faible poids. Ces armes fonctionnent sur le principe de conservation des masses et des vitesses, grâce à une contre-masse expulsée vers l'arrière lors du départ du coup. En effet, les parties les plus lourdes des canons sont justement leur mécanisme de recul et leur affût. Le *LG-40* est d'ailleurs monté sur un chariot de construction similaire à une bicyclette. Dès 1941, les opérations parachutées d'envergure n'étant plus à l'ordre du jour et les parachutistes allemands opérant sur le front en tant que formations de ligne, de telles armes spécialisées ou



L'obus à charge creuse est doté d'une paroi en forme de cône inversé (3) recouverte d'une coiffe métallique (1) qui améliore l'aérodynamisme, elle porte à son extrémité un capteur piezo-électrique (6) qui, à l'impact, déclenche le détonateur (4) qui fait lui-même exploser la charge (5) contenue dans l'obus. Toute la puissance de l'explosion se concentre sur une surface très réduite de la cible. Le terme de charge creuse provient de la portion importante de volume vide (2) dans la structure de la munition. Le déclenchement de la charge creuse transperce généralement le blindage, dans le cas d'un impact suivant une trajectoire perpendiculaire à son plan. La puissance concentrée de l'explosion projette une gerbe de gouttes de métal en fusion et des gaz brûlants à l'intérieur du véhicule.

excentriques perdent de leur intérêt. Elles sont en effet peu rentables en raison de leur moindre précision, de leur coût élevé et de l'incompatibilité des munitions avec les armes classiques.

Aux États-Unis cependant, l'idée du canon sans recul associé à un projectile à charge creuse connaît un réel succès à partir de 1945 : M-18 de 57 mm, M-20 de 75 mm. Ces armes peuvent servir aussi bien de canons d'infanterie que de canons antichars. Leur portée est supérieure aux bazookas de l'épo-

que. Elles sont transportables à dos d'homme et peuvent se monter sur un simple trépied de mitrailleuse ou être tirées à l'épaule. Le canon sans recul, aussi souple et précis mais plus efficace et beaucoup moins encombrant que les canons antichars classiques, a toutes les qualités pour remplacer ces derniers.

### Le choix

Durant la Seconde Guerre mondiale, la majorité des armes antichars sont conçues sur

le modèle du canon et de ses servants. Les canons bénéficient d'améliorations techniques, comme des munitions à noyau dur en tungstène ou des munitions sous-calibrées (APDS ou flèche). Le *Gehrlich* allemand (sPzB 41) est un canon tirant un projectile équipé d'ailettes comprimées à l'intérieur du tube, ce qui augmente la vitesse initiale de l'obus à 1400 m/s. Le *Raketenwerfer 43*, surnommé « *Püppchen* », est un canon miniature tirant une roquette de 88 mm avec un faible recul, de même que les armes américaines de 57 et 75 mm. L'encombrant *PIAT* britannique (*Projector Infantry Anti-Tank*) tire une bombe à charge creuse mise à feu et propulsée par un large ressort. Le *Northover Projector* lance sa munition avec un ressort et une charge de poudre noire. Enfin, les tubes lance-roquettes de la lignée du *bazooka* suivent également cette conception et nécessitent deux servants.

Ces types d'armes collectives sont le plus souvent regroupés dans des compagnies antichars de bataillon ou de régiment, puis mis à disposition ou alloués aux formations de ligne. Elles demeurent donc le plus souvent sous un commandement unifié, pour permettre une défense antichar cohérente et concentrée sur toute la longueur du front, en fonction du terrain ou de l'effort de l'adversaire.

Ainsi, traditionnellement, la conception des armes antichars se fait dans la lignée du canon. Il s'agit d'armes relativement complexes et nécessitant une équipe de pièce et une troupe spécialisée pour les mettre en œuvre. Or au sein de l'armée allemande, il apparaît, durant l'automne 1941, que l'omniprésence des chars sur le champ de bataille exige que chaque Arme et unité assume une responsabilité dans la défense antichar, qui ne peut plus être seulement l'affaire de spécialistes.

La mise en place de la « défense antichar de toutes les troupes » nécessite d'autres armes

et une nouvelle doctrine. Les armes individuelles utilisées contre les chars sont aussi anciennes que les fusils tirant des balles perforantes. À l'exception de la période 1941-1942 lorsque les *PAK* allemands de 37 et de 50 mm révèlent leurs insuffisances : ces armes n'ont jamais véritablement concurrencé les canons antichars, l'arme individuelle étant par définition plus simple et moins performante. Il faut ranger dans cette catégorie les explosifs, grenades, mines, charges diverses ou moyens de fortune, souvent improvisés et dépendant davantage de l'habileté et du sang-froid de leur utilisateur que de la technique de combat et des tables de tir sophistiquées des canonniers antichars.

Avec les grenades à fusil ou de jet, permettant de tirer à une certaine distance de l'ennemi, les armes antichars deviennent moins rudimentaires. Mais durant toute la Seconde Guerre mondiale, les grenades à fusil, voire à pistolet ne jouent qu'un rôle marginal, vu la faiblesse de leurs performances et leur manque de précision. La *Panzerwurm* L allemande cependant, puissante et relativement précise entre les mains de soldats expérimentés, est une arme individuelle antichar performante, qui permet à l'utilisateur de tirer à distance de sécurité.

En été 1942, l'Office de l'armement allemand lance un appel d'offres pour de nouvelles armes antichars simples, efficaces à 40 mètres ou plus, destinées à être distribuées aux combattants de première ligne. La firme Hugo Schneider AG considère de nombreuses possibilités et conclut qu'une grenade lancée à la main dans des conditions réalistes à une distance de 30 mètres ne peut se concevoir qu'en limitant la charge explosive à 500 grammes ou moins, ce qui limite sévèrement ses performances. En novembre 1942, la firme de Leipzig propose une grenade tirée à partir d'une cartouche spéciale : le *Faustpatrone* conçu par le D<sup>r</sup> Langweiler. L'arme doit être tirée à bout de bras et

perpendiculairement au corps pour éviter d'être brûlé par les gaz de propulsion. Elle a une portée efficace de 30 mètres en trajectoire tendue, ou 70 en tir indirect. Les experts militaires font cependant remarquer à Langweiler que la position du tireur est malcommode et que, de toute manière à cette distance, le soldat est en mesure de s'approcher suffisamment pour lancer une mine sous

le char. L'amélioration du *Faustpatrone*, doté de charges explosives et propulsives plus importantes (1,3 kg et 56 grammes), d'ailettes de stabilisation en vol ainsi que d'un tube plus long (800 mm) pour être tiré convenablement, aboutit en août 1943 au *Faustpatrone 1*, c'est-à-dire le premier *Panzerfaust*.

A. V.

## Vienne, 1815 : l'ancien Evêché de Bâle devient suisse

Damien Bregnard

Archives de l'ancien Evêché de Bâle

1815 marque un moment historique capital dans le destin de l'Europe, de la Suisse – et bien sûr de l'ancien Evêché de Bâle. Réunies en Congrès de septembre 1814 à juin 1815, les Puissances remodelent le continent, lui imposant « l'ordre de Vienne », fondé sur la restauration des monarchies et l'équilibre entre les Etats. Un équilibre qui permettra à l'Europe de vivre un siècle sans connaître de conflit général. Quant à la Suisse, les Puissances la sauvent de la guerre civile qui menace d'éclater. Entre certains des anciens et des nouveaux cantons en effet, les tensions sont vives ; par exemple, les Vaudois et les Argoviens menacent de prendre les

armes quand Berne exige de retrouver ses limites d'avant 1798, incluant justement les anciens pays sujets de Vaud et d'Argovie. De plus, le Congrès reconnaît la neutralité perpétuelle de la Suisse et fixe ses frontières extérieures de façon définitive. Enfin, l'ancien Evêché de Bâle est réuni à la Suisse.

### Ancien Evêché de Bâle : une cascade de régimes de 1792 à 1815

Le Congrès de Vienne met un terme à une époque de bouleversements majeurs : en une génération à peine, l'Evêché de Bâle a connu une succession impressionnante de régimes

#### Les régimes politiques et administratifs dans l'ancien Evêché de Bâle (1792-1815)

	Partie impériale (nord)	Partie helvétique (sud)
Moyen Age - 28 avril 1792	Evêché ou principauté épiscopale de Bâle	
29 avril 1792 - 17 déc. 1792	Régences épiscopales	Régence épiscopale ou administration autonome
17 déc. 1792 - 23 mars 1793	République rauracienne	
23 mars 1793 - déc. 1797	Département du Mont-Terrible (France)	
déc. 1797 - 17 fév. 1800		
17 fév. 1800 - déc. 1813	Département du Haut-Rhin, 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> arrondissements (France)	
15 janv. 1814 - 23 août 1815	Gouvernement général d'Andlau, au nom des Alliés (pouvoir très contesté dans la partie sud)	
23 août 1815 - 21 déc. 1815	Commissariat général d'Escher, au nom de la Suisse (pouvoir non reconnu par Bienne)	
21 et 28 déc. 1815	Canton de Bâle (Birseck)	Canton de Berne (Evêché sauf Birseck)

politiques ou administratifs différents, ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessus.

Le nord de l'Évêché a été français durant plus de vingt ans (1793-1813), le sud pendant seize ans (1797-1813). Le pays a connu la liberté et l'égalité républicaines, mais aussi la conscription et les réquisitions de guerre. Il sort exsangue du régime napoléonien.

### « L'interrègne » 1814-1815: plus français, pas encore suisses

À la chute de Napoléon, en janvier 1814, le gouverneur général Conrad d'Andlau administre la « Principauté de Porrentruy » au nom des Alliés (Angleterre, Autriche, Prusse, Russie); il est secondé par son beau-frère Conrad de Billieux, commissaire du gouvernement, un premier ministre en quelque sorte, chargé de relayer ses ordres sur le terrain.



Conrad Charles Frédéric d'Andlau (1766-1839), gouverneur général de la Principauté de Porrentruy en 1814-1815 (coll. privée).

Jusqu'au Traité de Paris (30 mai 1814), Andlau maintient les rouages administratifs français. Mais dès lors que la principauté est détachée de la France, il réorganise l'administration. Trois arrondissements sont créés: Porrentruy, Delémont et l'Erguël, ayant à leur tête les administrateurs respectifs François-Xavier Migy, Melchior Delfils et Samuel Imer, qui remplacent les deux anciens sous-préfets par intérim et sont chargés d'exécuter les ordres du gouvernement.

La tâche d'Andlau est conséquente: il faut réorganiser la justice civile et pénale (un tribunal est créé à Porrentruy, un autre à Delémont), prélever les contributions (une recette générale à Delémont et une recette par arrondissement), salarier les fonctionnaires, payer les retraites et – surtout – satisfaire aux lourdes réquisitions imposées par les Alliés! La mission d'Andlau est particulièrement compliquée dans le sud de la principauté, qui ne reconnaît pas son pouvoir, se prévalant de son statut helvétique, ce qui lui permet d'échapper largement aux réquisitions. Le sud est occupé par les troupes suisses (vaudoises puis bernoises) tandis que le nord l'est par les armées autrichiennes, ce qui explique aussi pourquoi le pouvoir du gouverneur est mieux assis dans le nord...

### Les vœux des populations

L'année 1814 est marquée par l'incertitude quant à l'avenir politique de la principauté; toutes les régions du « ci-devant » Évêché ne sont pas d'accord sur le sujet. L'expression des volontés populaires ainsi que les formes des consultations sont aussi très différentes. Dans le nord, Andlau et Billieux organisent deux plébiscites, en mai et à fin août. La majorité des chefs de famille consultés émettent le vœu que l'Évêché devienne un nouveau canton suisse, de préférence sous gouvernement épiscopal, mais dans tous les cas avec une « constitution libérale » appliquée à la Suisse. Les résultats de ces pétitions sont

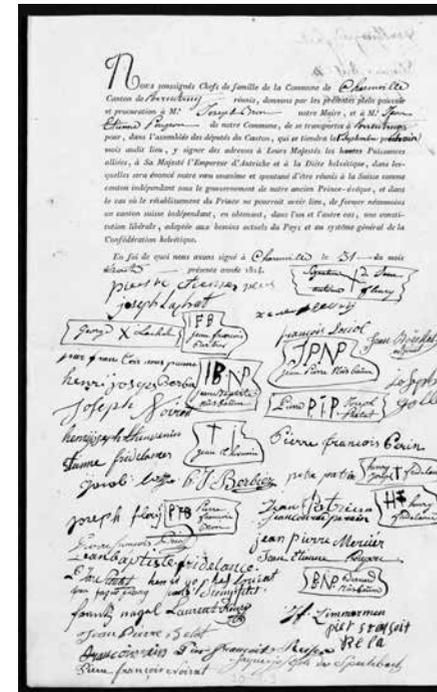
adressés aux Alliés et à la Diète helvétique. Cette volonté d'indépendance cantonale n'empêche cependant pas des souhaits parallèles. Ainsi les maires du Laufonnais et de la vallée de Delémont font des démarches auprès de Bâle, en mai; la volonté d'échap-

consultation de toute la population. L'intégration dans le Canton de Berne de l'ensemble de la principauté (ou au moins du sud protestant) semble tenir la corde, en particulier en prévôté de Moutier. Mais on envisage aussi volontiers la création d'un canton indépendant recouvrant tout l'Évêché. Les Biennois, eux, réclament avec insistance un canton de Bienne qui comprendrait le sud protestant. Enfin, certains souhaitent le rattachement à Neuchâtel.

### Les décisions de Vienne

Dans sa Déclaration du 20 mars 1815, le Comité pour les Affaires de la Suisse réunit l'Évêché au Canton de Berne, à l'exception de 9 communes (le Birseck, plus Aesch et Pfeffingen), qui sont attribuées au Canton de Bâle (art. 3). L'Acte final du 9 juin 1815 (art. 76) reprend les mêmes termes, à la nuance près qu'il attribue l'Évêché d'abord à la Suisse, précisant ensuite à quels cantons il reviendra. Les deux textes garantissent l'égalité politique et juridique des nouveaux Bernois et Bâlois avec leurs nouveaux compatriotes cantonaux. La religion catholique est garantie au sein des deux cantons, jusqu'ici exclusivement protestants. La vente des biens nationaux est maintenue, alors que les rentes féodales et les dîmes sont abolies. Des commissions paritaires seront chargées de mettre en œuvre les décisions de Vienne dans des Actes de réunion aux deux cantons.

Les raisons du choix diplomatique de Vienne sont connues: il convenait de dédommager Berne de la perte du Pays de Vaud et de l'Argovie. On entendait aussi sécuriser la frontière suisse à cet endroit en l'attribuant à un canton fort, capable d'assurer la stabilité militaire du territoire face à la France. Les vœux d'une importante partie de la population n'ont donc pas compté aux yeux des diplomates réunis à Vienne.



Pétition de la commune de Charmoille pour que l'Évêché devienne un canton suisse (Archives de l'ancien Evêché de Bâle).

per aux réquisitions alliées n'y est sans doute pas étrangère. Quant à Porrentruy, elle connaît aussi un parti pro-français.

Le sud de l'Évêché, qui ne reconnaît pas l'autorité d'Andlau, ne participe pas à ces pétitions. Les souhaits s'expriment parfois lors d'assemblées de notables régionaux ou après

En attendant que Berne se dote d'une constitution qui garantisse les droits des nouveaux sujets et que les Actes de réunion soient élaborés et signés, l'ancien Évêché est administré, depuis le 23 août 1815, par le commissaire Johann Conrad Escher vom Luchs, qui s'éta-

blit à Delémont. Les Actes de réunion avec Berne et Bâle sont signés en novembre et le pays remis aux cantons les 21 et 28 décembre 1815.

### Conclusion

Si Genève, Neuchâtel et le Valais, qui ont aussi rejoint la Suisse en 1814, ont accédé au rang de canton, l'ancien Evêché de Bâle n'y est donc pas parvenu. Attribué à deux cantons différents, son territoire est néanmoins resté entièrement dans le même État : la Suisse – il avait été question, un temps, à Vienne, de donner à la France l'Ajoie et la prévôté de Saint-Ursanne...

L'intégration au Canton de Berne de ce pays au statut si « particulier », que ce soit en termes de religion, de législation ou de fiscalité (les deux dernières sont héritées de la période française), commencera à poser des problèmes dès les années 1830. Les singularités jurassiennes se heurtent alors aux volontés centralisatrices et unificatrices de l'Etat, qu'il soit cantonal ou fédéral. La crise culminera au XIX<sup>e</sup> siècle avec le *Kulturkampf* (1872-1878).

D. B.



Page de titre de l'Acte de réunion au Canton de Berne, 23 novembre 1815 (Archives de l'ancien Evêché de Bâle).

### Bibliographie:

- Jean-Claude Rebetez, Damien Bregnard, *Le Jura en Berne. Bicentenaire du Congrès de Vienne (1815)*, Porrentruy, 2015. Publication accompagnant l'exposition éponyme au Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy (3 octobre 2015 – 27 mars 2016).
- Jean-Claude Rebetez, "Staaten sind vergänglich : Das Verschwinden des Fürstbistums Basel zwischen dem Ende des Ancien Régime und der Vereinigung mit dem Kanton Bern", in Tobias Kaestli e.a., *Nach Napoleon, Neuordnung des Kantons Bern und der Schweiz 1814/15* (Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern N° 91, 2016).
- Valentin Jeanneret, *Consulter, approuver ou s'abstenir : les « plébiscites » de 1814 dans l'ancien Evêché de Bâle et en particulier en Ajoie. La question de la création d'un canton suisse indépendant dans la région de l'actuel Canton du Jura*, Neuchâtel (mém. lic.), 2015.
- *De la crosse à la croix. L'ancien Evêché de Bâle devient suisse (Congrès de Vienne – 1815)*. Actes du colloque tenu à Porrentruy le 20 novembre 2015, organisé par les Archives de l'ancien Evêché de Bâle (à paraître en 2017).

## 1515 Marignan

Maj Dimitry Queloz

**L'année 2015 a été marquée par le 500<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Marignan. La commémoration de cet événement parmi les plus célèbres de l'histoire suisse et française, qui a créé une polémique à propos de la neutralité suisse et de ses origines, a notamment donné lieu à une exposition au Musée national de Zurich ainsi qu'à la publication d'un très intéressant ouvrage réalisé par l'historien français Amable Sablon du Corail.**

### L'exposition du Musée national de Zurich

L'exposition présentait différents thèmes au visiteur, dans une approche chronologique : Milan à l'époque des Sforza, développement du mercenariat helvétique, logistique et financement des armées, représentation iconographique de la bataille, neutralité... Parmi les qualités de l'exposition, mentionnons une mise en scène agréable et la présentation de fort belles pièces, notamment des armures ; des livres ayant appartenu aux ducs de Milan et montrant à la fois leur richesse et leur intérêt pour les arts ; un bouclier, un collier et un étendard tirés du butin des guerres de Bourgogne ; divers cadeaux, parmi lesquels une bannière et une épée d'apparat consacrée – bien que cassée, celle-ci constituait sans doute le plus bel objet de l'exposition –, offerts aux Confédérés par le Pape Jules II en 1512 au lendemain de la victoire de Pavie ; des instruments de chirurgie d'époque...

Cependant, en dépit de ses qualités esthétiques et muséographiques, l'exposition présentait, outre une certaine confusion dans la présentation des thèmes qui n'étaient pas toujours nettement séparés, deux défauts.

En premier lieu, l'exposition éclipsait la bataille elle-même. Si le contexte était fort bien présenté sous ses aspects les plus divers, cette dernière l'était de manière très succincte, en quelques images et commentaires et au travers d'une évocation audiovisuelle des combats qui n'apportait pas grand-chose. On ne trouvait que peu d'informations sur les différentes phases des combats, les effectifs, l'engagement chaotique des troupes confédérées en fin d'après-midi le 13 septembre, les difficultés propres à la configuration géographique du champ de bataille, le rôle de la cavalerie vénitienne, les limites des deux systèmes militaires qui s'affrontaient et qui étaient, tous deux, dépassés... Quant aux raisons de la victoire française, il n'en était rien dit ou presque. On trouvait juste la brève mention d'une bonne coordination de l'action de l'artillerie, de l'infanterie et de la cavalerie !

Le second défaut concernait la question de la neutralité. La bataille de Marignan et sa commémoration ont été au cœur d'un débat sur la neutralité de la Suisse. D'un côté, à droite, certains y voyaient le début de la neutralité helvétique et voulaient en faire un symbole d'une tradition isolationniste qui serait une caractéristique de la politique suisse

depuis des siècles. Cette vision leur permettait de justifier par l'histoire un certain repli sur soi actuel, ainsi que la volonté de rester à l'écart de l'Union européenne et des autres grandes formes de coopérations supranationales. De l'autre côté, une certaine gauche adepte de l'ouverture vers l'Europe, du rejet de l'idée de nation et de la déconstruction de l'histoire cherchait tout simplement à passer sous silence cet épisode tragique, à nier son influence sur l'histoire politique de la Suisse.

L'exposition adoptait malheureusement une attitude très ambiguë par rapport à cette question. Cette absence de prise de position est regrettable de la part du Musée national, qui

dispose de moyens financiers et scientifiques importants et aurait été en mesure de présenter une analyse historique plus poussée du problème, quitte à décevoir certains partis politiques. D'un côté, au début de la visite, l'exposition semblait défendre la position idéologique de la droite populiste – sans toutefois se prononcer clairement – en présentant la bataille de Marignan comme une « défaite honorable » et en insistant sur les aspects positifs de ses conséquences. Un an après les événements, les Confédérés obtiennent ainsi une « paix avantageuse » et la bataille devient, au fil du temps, le « symbole d'une Suisse neutre et mesurée ». Plus tard, dans la partie consacrée à la neutralité, la thèse présentée dans l'exposition était différente. Le début de la neutralité commençait en 1815, avec le Congrès de Vienne et les traités de Paris, même si une « politique » de neutralité apparaissait déjà au cours de la guerre de Trente Ans afin d'éviter un éclatement de la Confédération.

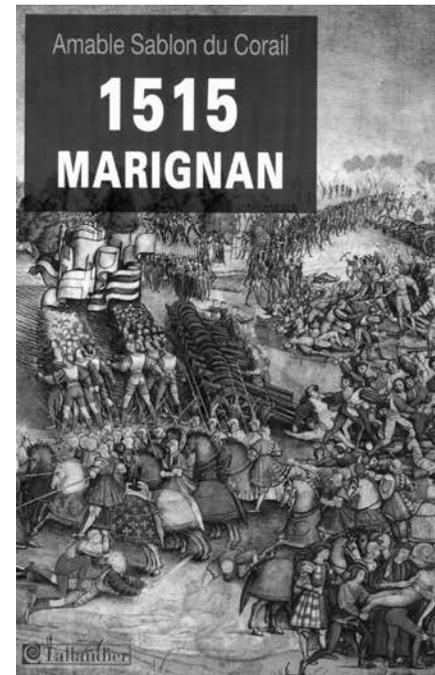
Les différents tableaux sur la neutralité ne formaient par ailleurs pas un ensemble cohérent. Ils abordaient divers thèmes, comme les questions de neutralité au cours des deux guerres mondiales et aujourd'hui ou la Croix-Rouge. Les deux événements les plus intéressants, l'affaire Wohlgenuth et la réalisation de la célèbre *Retraite de Marignan* par Ferdinand Hodler, n'étaient pas traités avec toute la profondeur que l'on aurait souhaité et n'étaient pas non plus remis dans le contexte beaucoup plus vaste de l'ensemble des débats sur les conceptions de la neutralité vers les années 1890, débats qui, par ailleurs, faisaient largement référence à la période de domination militaire de la Confédération, notamment les guerres d'Italie.



L'affiche de l'exposition du Musée national de Zurich.

### **1515. Marignan d'Amable Sablon du Corail**

L'ouvrage d'Amable Sablon du Corail, publié aux éditions Tallandier, est remarquable en



*L'ouvrage d'Amable Sablon du Corail.*

tout point et, au demeurant, fort bien écrit. L'auteur présente une analyse globale des événements et ne se contente pas de les observer par le petit bout du canon de la dernière coulèvrine de François I<sup>er</sup> ! Il n'étudie pas seulement la bataille, mais l'ensemble de la période en nous en présentant tous les aspects de manière synthétique et très claire : politique étrangère et diplomatie, économie, institutions militaires, cultures et sociétés, bataille et ses conséquences... Soulignons encore la parfaite maîtrise des sources primaires et secondaires, aussi bien du côté français que du côté suisse.

Dans ses conclusions, l'auteur tire cinq leçons. Premièrement, l'importance de l'argent qui a permis à François I<sup>er</sup> de soutenir un

effort militaire dont ses adversaires n'étaient pas capables. « Plus que les charges de cavalerie à Marignan, ce fut la capacité des Français à trouver les sommes colossales nécessaires au paiement comptant des insatiables lansquenets qui a emporté la décision. »

Pour Amable Sablon du Corail, la puissance financière ne suffit toutefois pas à remporter la victoire sur le champ de bataille, comme le montre l'exemple suisse. Quelques cantons aux ressources économiques et démographiques limitées ont en effet réussi à dominer les plus grandes puissances de la fin du Moyen Âge et du début de la Renaissance. À Marignan, la victoire n'a d'ailleurs pas été loin le 13 septembre au soir. Pour l'auteur, et c'est la deuxième leçon qu'il tire, la puissance militaire des Confédérés réside dans leur organisation militaire « qui reproduit à la guerre les solidarités du temps de paix. Les Suisses combattent aux côtés de leurs amis, de leurs parents, de leurs voisins [ce qui a pour conséquence essentielle] que l'on se bat sous le regard de camarades ou de parents qu'on retrouvera après le retour au foyer ».

Le troisième enseignement que l'auteur met en évidence est, au premier abord, plutôt paradoxal. Il insiste en effet sur la parenté des systèmes de valeurs des Suisses et de la noblesse française basés tous deux sur le courage et l'honneur. Si ces vertus font partie intégrante de l'idéal nobiliaire, les Suisses n'en sont pas pour autant dépourvus. Des milliers d'entre eux ont refusé l'or français et sont morts dans des conditions terribles pour « tenir leurs obligations à l'égard de Massimiliano Sforza ».

La bataille de Marignan marque également la fin des deux modèles militaires médiévaux qui s'affrontent sur le champ de bataille. La victoire française a cependant « masqué les limites de l'armée royale » dont les deux atouts principaux étaient l'artillerie et la cavalerie lourde. La suite du règne de François I<sup>er</sup>,

qui ne connaîtra plus que des défaites militaires, apportera la preuve des insuffisances de cette armée. Pour les Suisses, Marignan représente la fin d'une période de suprématie militaire de plusieurs décennies jalonnées de victoires éclatantes: Grandson, Morat, Novare... Le développement des armes à feu et la transformation de la cavalerie – qui s'allège, s'équipe de pistolet et charge à l'épée – mettent désormais en échec les charges plus ou moins désordonnées des fantassins armés de piques et de hallebardes. Les Suisses sauront cependant s'adapter et resteront des combattants redoutables jusqu'à la Révolution française, en constituant parmi les meilleurs régiments de l'Ancien Régime.

Enfin, la cinquième leçon nuance la traditionnelle interprétation qui fait de la paix de Fribourg de 1516 « le point de départ de l'alliance franco-suisse ». Les relations entre la France et la Confédération ont en effet commencé 70 ans plus tôt, avec la bataille de Saint-Jacques sur la Birse. De plus, elles connaissent au fil du temps des hauts et des bas, malgré la Paix perpétuelle qui est, par ailleurs, davantage une « paix de résignation [qu'] une paix d'adhésion ». Si l'influence française devient prépondérante, elle n'est jamais exclusive et « jamais les cantons ne se sont résignés à accepter une quelconque tutelle de la France ».

D. Q.

## Exposition 14/18 La Suisse et la Grande Guerre

Maj Dimitry Queloz

**Pour commémorer le centième anniversaire de la Première Guerre mondiale, l'association La Suisse dans la Première Guerre mondiale a réalisé une exposition qui fait le tour des musées d'histoire du pays. En Suisse romande où il n'y a qu'une étape, elle s'est arrêtée l'été dernier au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Outre son caractère nomade, l'exposition présentait la particularité d'être enrichie d'une partie spécifiquement neuchâteloise comprenant quatre volets réalisés pour l'occasion.**

### L'exposition itinérante

L'exposition itinérante « montre (les) quatre années de guerre à travers un parcours thématique riche et varié ». La muséographie est moderne, avec des textes, des images, des objets, des bornes d'écoute... Cette variété et cette richesse conduisent malheureusement par moments à une certaine confusion, d'autant que le visiteur ne peut lire, regarder ou écouter la totalité des documents présentés. Ainsi, la première partie sur la Belle Epoque – qui comprend une très intéressante carte évolutive des pays en guerre et des théâtres d'opérations, mais qui est présentée sans commentaire – propose une multitude de thèmes fort divers mais pas toujours très approfondis, allant des aspects mémoriels (Gilberte de Courgenay, Sentinelle des Rangiers) au suffrage féminin et à l'AVS en passant par la personne de Gustave Ador et l'adhésion de la Suisse à la Société des Nations (la réflexion

sur le thème est encore prolongée par la question de l'adhésion à l'ONU).

Les aspects militaires de la guerre sont, hélas!, peu abordés. Mentionnons toutefois la partie « Mobilisation » qui donne quelques chiffres fort intéressants à propos de la mise sur pied des troupes et montre l'évolution du phénomène dans le temps. Au début de la guerre, l'ensemble de l'armée est mobilisé, soit plus de 200 000 hommes et 45 000 chevaux. Les effectifs diminuent ensuite pour des raisons économiques, du fait de la stabilisation des fronts et de la faiblesse de la menace. C'est ainsi que le nombre moyen d'hommes en service s'élève à environ 70 000 sur l'ensemble de la guerre. En novembre 1918, les chiffres atteignent des records, avec seulement 12 000 hommes mobilisés.

L'exposition se concentre sur les questions politiques, économiques et sociales – souvent dans une perspective de long terme – et les thèmes sont bien traités. L'un des plus classiques, celui du fossé entre Romands et Alémaniques, est judicieusement mis en relation avec la propagande des Etats belligérants, qui cherchent à exploiter la situation, et avec les réactions suisses pour lutter contre ces deux dangers – le Conseil fédéral essaie de combattre la propagande, tandis que « des intellectuels s'engagent en faveur d'une position helvétique qui transcenderait les barrières linguistiques et les sympathies divergentes ».

architecture | urbanisme | expertises techniques | expertises financières | conseils | planification

SIRONI • SA • ARCHITECTES • SIA



ATELIER SIA / FSAI / CSEA / ISO 9001 - CH 2900 PORRENTRUY

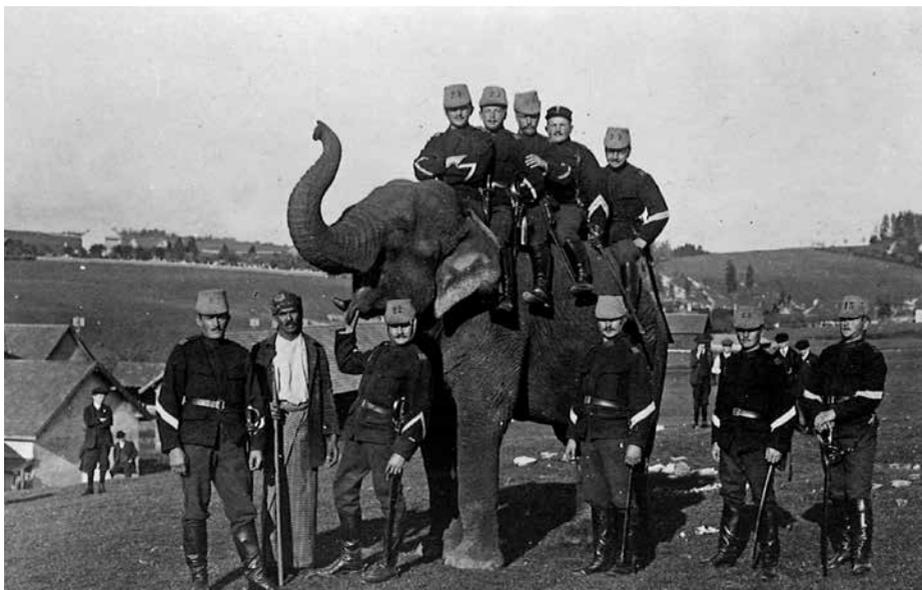
Rue Auguste-Cuenin 8 | CP1632 | 2900 Porrentruy | +41 32 465 11 90 | www.sironi.ch | info@sironi.ch



*Un ballon d'observation transporté par bateau sur le lac de Neuchâtel.*



*Travail féminin dans une usine de fabrication de munitions.*



*Divertissement. Des soldats s'amuse avec un éléphant réquisitionné par la troupe à La Chaux-de-Fonds.*

Le renforcement des pouvoirs du Conseil fédéral, qui a reçu sans base constitutionnelle les pleins pouvoirs au début du conflit, constitue un autre thème marquant de l'exposition. La Confédération intervient de plus en plus fortement, notamment dans l'économie. Pour gérer la production agricole et certains problèmes de ravitaillement, l'Union du fromage est créée. Celle-ci dispose du monopole de l'exportation du fromage et fixe les prix du lait. L'institution perdure, avec quelques changements seulement, jusqu'à la fin des années 1990! L'interventionnisme de la Confédération a cependant son revers de médaille. Il conduit à une explosion des dépenses fédérales qui sont multipliées par 2,5 et à l'introduction de l'impôt fédéral direct.

Les difficultés socio-économiques, qui culminent avec la grève générale de novembre 1918, sont également bien traitées dans l'ex-

position. En dépit de l'interventionnisme étatique, qui connaît par ailleurs des limites, la Suisse rencontre des problèmes économiques et d'approvisionnement qu'aggravent les contrôles économiques mis en place par les belligérants via la Société suisse de surveillance économique (SSS) et l'Office fiduciaire suisse pour le contrôle du trafic des marchandises (STS). A la fin de la guerre, alors qu'un certain nombre d'industriels ayant travaillé pour l'effort de guerre suisse et des belligérants ont réussi à amasser des fortunes, une large frange de la population a sombré dans la pauvreté: 700 000 Suisses (20 % de la population) dépendent de la distribution de rations de lait et de pain à prix réduit!

### **Les volets neuchâtelois**

La partie spécifiquement neuchâteloise de l'exposition comporte quatre volets. Nettement

moins denses en informations, ces volets viennent « alléger » la visite de l'exposition principale. Un premier sert d'introduction générale, avec la projection d'une cinquantaine de photographies qui évoquent les principaux événements ayant marqué le canton : mobilisation, visite du général Ulrich Wille en juin 1915 – Wille est notamment reçu à La Sagne dont il est originaire –, bombe allemande tombée à La Chaux-de-Fonds en octobre 1915, accueil d'internés et de réfugiés, occupation militaire de La Chaux-de-Fonds à la suite de la libération par des manifestants de Paul Graber condamné pour ses écrits pacifistes, armistice de novembre 1918, grève générale...

Un volet particulièrement intéressant est consacré à Guy de Pourtalès. Membre d'une famille aristocratique et cosmopolite neuchâteloise, Guy de Pourtalès est très lié à la France. Descendant de protestants cévenoles réfugiés à Neuchâtel et marié à une Française, il acquiert la nationalité française peu avant la guerre qu'il débute en tant que chauffeur d'officier à Chartres. Cependant, comme beaucoup de grandes familles neuchâteloises, celle des Pourtalès est très liée à l'Allemagne pour des raisons historiques et idéologiques. Lui-même est né à Berlin, son

père et ses deux frères sont officiers dans l'armée prussienne. Son éducation et ses relations privilégiées d'homme du Monde permettent à Guy de Pourtalès de devenir interprète dans une brigade d'artillerie britannique, puis chargé de la propagande en Suisse pour le compte du Quai d'Orsay via sa fonction d'administrateur de la *Tribune de Genève*, alors contrôlée par le Gouvernement français. Ses relations en Suisse et en Allemagne finissent toutefois par se retourner contre lui et il est mis à pied en 1917. Il finit la guerre comme officier informateur et accompagne les journalistes américains dans les régions libérées de la France et en Allemagne.

Signalons encore un autre volet neuchâtelois qui « interroge la réception de la Première Guerre mondiale dans la bande dessinée, en questionnant les relations entre violence extrême et transformation esthétique du XX<sup>e</sup> siècle ». Le visiteur peut admirer quelques belles planches, mais il reste malheureusement sur sa fin. Le sujet est trop vaste pour être traité dans un cadre aussi restreint. Il mériterait à lui seul une exposition.

D. Q.

## Eugène Péquignot: Un Jurassien à la conférence de Gênes sur le commerce (1922)

**La conférence de Gênes a lieu en 1922. Les délégations de 34 Etats se retrouvent dans la ville italienne pour tenter de mettre un terme aux problèmes de l'équilibre monétaire, bouleversé par la Grande Guerre, qui perturbent l'économie mondiale. Les États-Unis, grands vainqueurs de la guerre mais en pleine période isolationniste, ne participent pas à la conférence. Celle-ci se solde par un échec en ce qui concerne le litige opposant la France et la Russie à propos de l'emprunt russe. En revanche, les participants acceptent à l'unanimité un accord adoptant l'étalon de change-or (*Gold Exchange Standard*). La livre Sterling et le dollar sont désormais les deux seules monnaies convertibles en or. Ce système n'est cependant pas optimal. Certains l'accusent même d'avoir contribué au développement de la bulle spéculative américaine qui se terminera avec le krach de Wall Street en 1929. Finalement, le Royaume-Uni et les USA se retirent du système, respectivement en 1931 et en 1933.**

La Suisse participe à la conférence. Sa délégation comprend huit membres, emmenés par les Conseillers fédéraux Edmund Schulthess et Giuseppe Motta. Le Franc-Montagnard Eugène Péquignot les accompagne. Secrétaire général de la délégation suisse, il occupe un poste stratégique. Il prépare les documents, les décisions, les procès-verbaux. Il rédige également un rapport qui décrit le voyage

de la délégation, l'atmosphère de la conférence... Né à Saignelégier en 1889, Eugène Péquignot fait des études de droit à Berne et travaille durant deux ans dans l'étude de son père Ernest. En 1913, il entre au Département fédéral du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, qui devient le Département de l'économie en 1915. Il en est le secrétaire, puis le secrétaire général entre 1923 et 1954. Durant sa longue carrière, il se montre particulièrement actif lors de la mise en place de la législation sur le contrôle des prix en 1936, de l'économie de guerre au cours du second conflit mondial, du statut de l'horlogerie en 1951. Il participe également à diverses conférences internationales. Il est en outre le premier président de l'université populaire jurassienne (1957-1962).

Le Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'émulation a consacré un colloque au rôle joué par Eugène Péquignot lors de la conférence de Gênes. La Lettre d'informations de l'automne 2015 du CEH comprend un compte-rendu du colloque ainsi qu'une contribution des différents orateurs, parmi lesquels Marc Perrenoud, des *Documents diplomatiques suisses*, Antoine Fleury, professeur émérite de l'université de Genève et Georges-Henri Soutou, professeur émérite de Paris IV-Sorbonne et membre de l'Institut.

# 75<sup>e</sup> anniversaire du rapport du Rütli: Un livre et une exposition

Maj Dimitry Queloz

La brutale défaite française de juin 1940 surprend le Monde entier. En Suisse, une vague de défaitisme et d'incertitude envahit le pays. Le 25 juin, le président de la Confédération Marcel Pilet-Golaz prononce un discours très ambigu. De son côté, le général Guisan cherche à raffermir l'esprit de résistance. De plus, ne pouvant plus compter sur une aide militaire française, il doit opter pour une nouvelle stratégie, celle du Réduit qui sera mise en place au cours des mois suivants. Pour expliquer cette nouvelle stratégie et rassurer ses troupes quant à la volonté de défense, il convoque le 25 juillet un rapport sur le lieu mythique du Rütli. 75 ans plus tard, un livre<sup>1</sup> et une exposition reviennent sur les événements et les enseignements que l'on peut encore en tirer.

## *Rütli. Une voie pour l'avenir*

L'ouvrage de Pierre Streit et Suzette Sandoz n'est pas à proprement parler un livre d'histoire. Dans la première partie qui comprend une demi-douzaine de chapitres, M<sup>me</sup> Sandoz livre une très intéressante réflexion sur la politique, l'histoire et le rôle des chefs. Pour l'auteur, le lien entre histoire et politique est très fort dans le sens où, d'une part, la politique s'enracine dans l'histoire: la politique – qui est définie comme l'« art de gouverner les hommes » – s'exerce toujours dans un ca-

dre historique et géographique spécifique dont on ne peut faire fi. D'autre part, l'histoire représente le « terreau de l'avenir », car elle « permet de mesurer la responsabilité humaine, qui donne la dimension de l'homme. Elle fournit à ceux qui l'ont apprise la liberté



L'affiche de l'exposition au musée de Morges.

<sup>1</sup> STREIT, Pierre, SANDOZ, Suzette, *Rütli. Une voie pour l'avenir, 1940-2015*, Bière, Cabédita, 2015, 120 pages.



Vitrine de l'exposition présentant des objets ayant appartenu au Général Guisan.

d'en tirer ensuite des conclusions [Par conséquent, elle] enseigne le goût de l'avenir ». Ce qui nous ramène à la politique. Dans ce domaine, le chef, chargé du destin de la communauté, joue un rôle fondamental. L'exemple du général Guisan, qui en a été un vrai, permet de mettre en exergue les qualités nécessaires au chef: il doit inspirer confiance à ses subordonnés, être lucide face au danger, transmettre un « message d'avenir et d'espoir ». Le rapport du Rütli s'inscrit tout naturellement dans cette dernière problématique et son étude représente, par conséquent, non seulement un intérêt historique, mais aussi une « promesse d'avenir » pour les générations futures à une époque (presque) aussi troublée que les années 1940.

Dans la seconde partie, Pierre Streit étudie le rapport lui-même en le replaçant dans le contexte de l'été 1940. Le discours de Guisan

est mis en perspective et comparé avec deux autres grands discours de la période: celui du 18 juin du général de Gaulle et celui du 25 juin de Marcel Pilet-Golaz. Le premier présente diverses similitudes avec celui de Guisan: incertitude quant au détail des paroles prononcées, détermination face à la situation, esprit de résistance, compréhension de la nature de la guerre qui est envisagée en tant que lutte à l'échelle mondiale, suprématie de la guerre mécanisée... Dans ce dernier domaine, Guisan adopte cependant une position différente de celle de Gaulle. Alors que celui-ci envisage la victoire grâce à la possibilité de constituer une force mécanisée supérieure à celle de l'Allemagne, Guisan développe son analyse en fonction de l'état de l'armée suisse et du récent choix stratégique du Réduit. La défaite française ne représente pas la « faillite du système défensif de la ligne Maginot » et, par conséquent, celle

des fortifications en général, car l'armée allemande l'a contourné. En Suisse, la situation serait en outre différente du fait du relief qui favorise nettement le défenseur et le protège contre la puissance des chars et de l'aviation. Guisan souligne également une autre différence: la faiblesse morale de l'armée française de 1940.

La comparaison entre les discours de Pilet-Golaz et de Guisan s'avère plus délicate à faire. Le premier est l'objet d'un vaste débat en raison de son ambiguïté, qui a par ailleurs été renforcée du fait de sa traduction en allemand – celle-ci a été réalisée par le Conseiller fédéral Philippe Etter, « partisan d'un pouvoir fort », qui a notamment employé le terme très connoté de « Führer » pour traduire « guide ». Pour l'auteur, on ne saurait opposer totalement les deux discours. Pilet-Golaz et Guisan partageaient nombre de convictions politiques. De plus, on trouve une idée maîtresse dans les deux discours: durer.

### **Volonté et confiance. Hier comme demain**

De son côté, le château de Morges a réalisé une exposition intitulée *Volonté et confiance. Hier comme demain* qui est complétée par un bel ouvrage de Jean-Jacques Langendorf, richement illustré et disponible en trois langues, français, allemand et italien.

L'exposition ne se contentait pas d'évoquer le Rapport du 25 juillet 1940. Elle s'intéressait largement aux causes et au contexte, en suivant une approche chronologique. Le visiteur commençait ainsi son parcours avec un tableau consacré à la Première Guerre mondiale, suivi d'un autre sur les années d'entre-deux-guerres, avant d'arriver à la Seconde Guerre mondiale proprement dite où il pouvait notamment s'informer sur la mobilisation en Suisse, la Drôle de guerre, l'offensive allemande à l'Ouest... De petits textes bilingues, en français et en allemand,

présentaient de manière succincte les différents thèmes.

Les objets et les documents de l'exposition étaient variés et beaucoup étaient d'un intérêt particulier, notamment ceux ayant appartenu au général Guisan, comme les plaques et le fanion fédéral de sa voiture, son livret de service, deux de ses armes de poing – un *Parabellum* modèle 1900 et un *Browning* modèle 1906. Les documents écrits étaient de la même veine. Plusieurs provenaient des Archives fédérales, comme l'ordre d'armée distribué aux participants au Rapport et destiné à être lu à leurs subordonnés. La presse, qui occupait une place importante, permettait de montrer toute la complexité de la période. Ainsi de cet article d'Antoine de Saint-Exupéry paru dans *Paris-soir* au lendemain des Accords de Munich montrant l'oscillation des sentiments par rapport à la situation internationale et dans lequel on pouvait lire: « Quand la paix nous semblait menacée, nous découvriions la honte de la guerre. Quand la guerre nous semblait épargnée, nous ressentions la honte de la Paix ». Ou de cette une de *Paris-Match* du 21 mars 1940 consacrée à Joseph Darnand, héros de la Drôle de guerre pour ses coups-de-main dans les lignes allemandes et futur chef de la Milice...

L'exposition comprenait plusieurs fils rouges, le principal étant bien sûr celui retraçant la carrière et le rôle du général Guisan. L'extrême droite apparaissait également à diverses reprises. On la trouvait dans la partie consacrée aux années 1930, avec l'un de ses emblèmes romands, le Genevois Georges Oltramare, fondateur du *Pilori* et membre de l'Union nationale. Elle réapparaissait ultérieurement, au moment du Rapport du Rütli, avec les propositions d'alignement sur l'ordre nouveau, notamment celle du Conseiller national vaudois Charles Gorgerat. On la retrouvait enfin dans la dernière partie de l'exposition, avec la brève évocation de la polémique entourant le contenu du discours du

Général du 25 juillet 1940 – un article du milieu des années 1980, basé sur les documents ayant servi à préparer le discours tenu au Rütli, affirme que Guisan était alors favorable à l'instauration d'un régime politique plus autoritaire.

Le système militaire de milice, typiquement helvétique, était une autre thématique récurrente de l'exposition. Une scène de la vie familiale l'évoquait en montrant un soldat debout dans son appartement, près de sa femme assise en train de coudre et de son enfant, habillé en marin, jouant avec des petits soldats suisses en plastic. Il était aussi évoqué *via* un regard extérieur, par le journal *Paris-Match* du 30 novembre 1939 qui publiait un reportage sur la Suisse, son Général et son système politique.

Le Rapport du Rütli, cœur de l'exposition, était présenté sous ses divers aspects qui permettaient d'en saisir toute l'importance. La menace allemande était montrée au travers des combats aériens de mai-juin 1940 et des plans d'invasion allemands de juin-juillet de la même année. La nouvelle stratégie du ré-

duit, destinée à répondre à la nouvelle situation politico-militaire au lendemain de la dé-faite française, faisait l'objet d'une présentation intéressante qui mettait en évidence ses origines, qui remontent au XIX<sup>e</sup> siècle – l'exposition présentait les conceptions développées en matière de fortification nationale à cette époque par Hans Konrad Finsler, Guillaume-Henri Dufour et Emil Rothpletz –, et l'évolution de sa conception entre 1940 et 1941 – passage du « réduit-repli » au « réduit-d'emblée ». L'évocation du rapport lui-même se faisait par le biais d'une maquette du vapeur *Stadt-Luzern III* qui a transporté les officiers depuis Lucerne jusqu'au Rütli, de photos, de témoignage sur la journée du 25 juillet et le discours de Guisan Point d'orgue de l'exposition et élément fondamental à en retenir, le texte d'introduction qui conclut à propos de ce dernier : « Le Rapport va exercer un effet positif vivifiant sur les officiers et la troupe car, désormais, la consigne est claire : résister sur de fortes positions. Ainsi, il marque un important tournant. »

D. Q.

## 2015 : 75<sup>e</sup> anniversaire des combats aériens de mai-juin 1940 au-dessus de l'Arc jurassien

Maj Dimitry Queloz

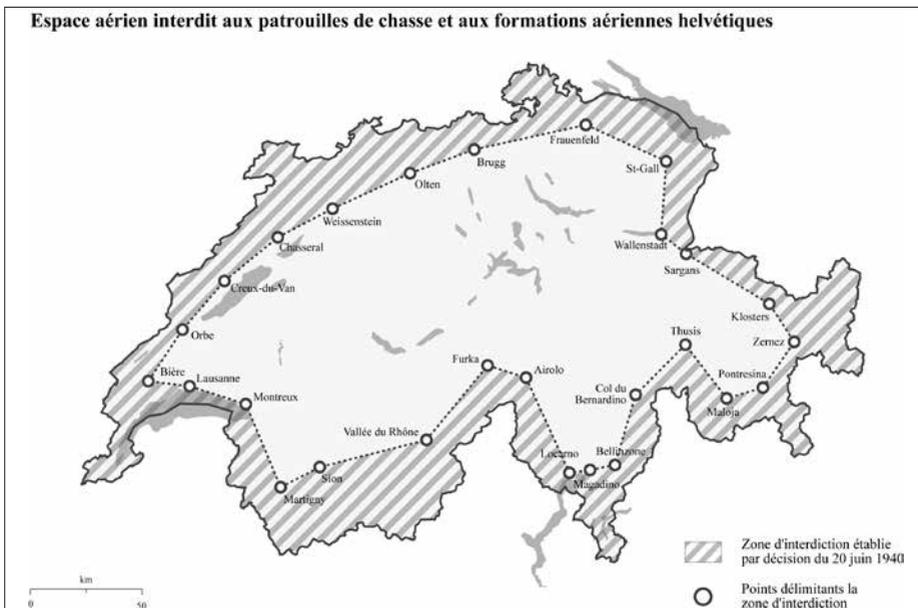
**Le 10 mai 1940, l'armée allemande attaque la France selon le plan Manstein. Les combats se déroulent principalement aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg et dans le nord de la France. La Suisse est épargnée. Toutefois, des unités la Luftwaffe stationnées dans le sud de l'Allemagne effectuent des raids dans la région lyonnaise. Pour raccourcir les durées de vol, elles violent délibérément l'espace aérien helvétique obligeant la chasse à intervenir pour défendre la neutralité.**

### Les Troupes d'aviation et de DCA au début de la Deuxième Guerre mondiale

En août 1939, au moment de la mobilisation, les Troupes d'aviation et de DCA sont en pleine restructuration et ne disposent que de moyens limités. L'Organisation des troupes de 1936, entrée en vigueur en 1938, a consacré l'indépendance des troupes d'aviation, jusque-là subordonnées à l'Etat-major général, ainsi que le regroupement avec la DCA. Elle dote les Troupes d'aviation et de DCA de 300 appareils, répartis en 21 compagnies regroupées en 3 régiments. Pour remplacer les *Fokker CV* et les *Dewoitine D-27*, acquis en 1930 et déjà dépassés en raison de la rapidité des progrès techniques, et compléter les effectifs, de nouveaux appareils sont en cours d'acquisition.

Les Troupes d'aviation ont été confrontées à d'importantes difficultés. La définition des besoins a dû tenir compte des appareils disponibles sur le marché et des moyens financiers. Le problème a été particulièrement aigu pour le choix de l'avion polyvalent. Finalement, c'est le *C-35* qui a été retenu, en dépit de la médiocrité de ses performances. En raison de l'incapacité de l'industrie aéronautique helvétique à construire un chasseur à hautes performances, il a été nécessaire de se tourner vers l'étranger pour équiper les escadrilles de chasse. Dans ce domaine également, les problèmes ont été nombreux, notamment du fait des restrictions d'exportation, l'équipement des forces aériennes nationales ayant la priorité.

Finalement, la Suisse a pu acheter des *MS-405* à la firme française *Morane Saulnier* et des *Messerschmitt Me-109* à l'Allemagne. Le programme *Morane* a pris du retard et les premiers appareils, construits sous licence avec des modifications – notamment un moteur *Hispano-Suiza* et des mitrailleuses alimentées par bandes – et rebaptisés *D-3800*, ont été livrés à partir du milieu de l'année 1939. Quant aux *Messerschmitt*, un premier lot de 40 avions – 10 *Me-109 D* (équipés d'un moteur *Jumo* de 680 CV) et 30 *Me-109 E* (dotés du moteur *DB 601* de 950 CV) – a été commandé et livré permettant d'équiper trois escadrilles au début de la guerre. Un second



Plaque du monument Rickenbacher érigé à Boécourt.

lot de 50 unités a été acheté quelques semaines avant le début des hostilités.

Au moment de la mobilisation, le parc aérien comprend 225 appareils, soit 58 *D-27*, 10 *Me-109 D*, 30 *Me-109 E*, 49 *CV* et 78 *C-35*. Il manque 80 avions et 5 escadrilles ne peuvent être mises sur pied. De plus, seuls les *Messerschmitt Me-109* sont réellement modernes. Leur aptitude au combat est, par ailleurs, le fruit d'importants efforts, car il a fallu terminer de les équiper – notamment en matériel radio – et les armer en Suisse, avec les moyens à disposition. Quant à la DCA, sa situation est encore plus critique. Le nombre de pièces à disposition de la troupe se limite à 7 canons de 7,5 cm et 24 de 20 mm.

### La difficile définition d'une doctrine d'engagement

Entre septembre 1939 et le début de l'offensive allemande, l'armée suisse dispose d'un temps relativement important pour poursuivre la modernisation de ses Troupes d'aviation et de DCA. Elle parvient à mettre en service les chasseurs modernes nécessaires pour équiper 9 escadrilles, 3 de *Messerschmitt* et 6 de *Morane*. Cette période est aussi employée pour définir des procédures d'interception, ainsi qu'une stratégie d'engagement pour défendre la neutralité. Celles-ci sont mises en place avec les plus grandes difficultés. Les hésitations et les changements sont nombreux. Les différents acteurs concernés ont de la peine à communiquer. Ils manquent d'expérience et, parfois, de compétences. Par ailleurs, les facteurs politiques, techniques et économiques influençant la réflexion sont complexes et varient au cours de la période. Enfin, les procédures d'interceptions sont encore plus difficiles à mettre en place. Trop complexes, elles doivent être simplifiées à plusieurs reprises, d'autant que les moyens de communication font défaut.

L'engagement de patrouilles aériennes de surveillance de la frontière est rapidement remis en question pour éviter des violations de territoires de la part des avions suisses. La mise en place d'une zone d'interdiction de vol le long de la frontière permet d'éviter ce problème. Cette mesure envoie toutefois un message négatif aux pays étrangers en ce qui concerne la volonté de défendre réellement l'espace aérien et conduit les pilotes allemands à profiter de la situation. Enfin, le manque de chasseurs modernes et les restrictions en matière de carburant incitent à limiter les engagements.

Un autre problème réside dans l'absence d'organes centralisés d'exploitation des données et de conduite des opérations. Jusqu'au début du mois de juin 1940, ce sont les chefs des détachements d'alarme des escadrilles qui décident d'engager les patrouilles en tenant compte des renseignements en leur possession. Ce n'est qu'ensuite que commence à fonctionner une ébauche de direction générale des opérations, installée à Berne.

Toutes ces lacunes en matière de matériel, d'organisation et de doctrine ont pour conséquence une faiblesse de l'efficacité du système de protection de la neutralité aérienne. Au cours du mois d'avril 1940, aucune patrouille de la chasse suisse ne parvient à établir le contact avec les appareils étrangers. À décharge des Troupes d'aviation, il faut préciser que nombre de ces violations ne sont que de brefs survols du territoire suisse et qu'il serait absolument impossible d'intercepter les intrus, même avec une organisation parfaitement au point. Cependant, les résultats ne sont pas vraiment meilleurs lorsque les vols pénètrent davantage à l'intérieur du territoire helvétique ou lors d'exercices. C'est ainsi qu'au cours du mois de mars 1940, un avion allemand réussit à survoler Dübendorf sans avoir été intercepté. Le même mois, au cours d'un exercice de détection et



Avion de combat polyvalent C-35.



Chasseur D-3801 Morane.

d'interception, seules deux patrouilles sur les dix engagées parviennent à intercepter l'avion « intrus ».

### Les combats aériens et leurs conséquences politiques

Le 10 mai 1940, suite au déclenchement de l'offensive allemande contre la France, le Conseil fédéral décrète la deuxième mobilisation générale. Le dispositif aérien est remanié. Des escadrilles sont transférées sur les aérodromes moins vulnérables de l'intérieur du territoire, de manière à les protéger contre des attaques surprises. Ces mesures rendent cependant plus difficiles les engagements de protection de la neutralité qui nécessitent une dispersion des escadrilles pour pouvoir intervenir rapidement contre les appareils violant l'espace aérien. D'autres dispositions sont également prises. L'interdiction de survol de la zone frontalière est levée et des patrouilles de C-35 ont pour mission de surveiller le secteur nord de la frontière entre Les Rousses et Sargans à une altitude de 3000 à 4000 m. L'état d'alerte des escadrilles est renforcé et des avions sont en permanence prêts au décollage durant la journée.

Durant la campagne de France, la Suisse est victime de nombreuses violations de son espace aérien : 113 pour le mois de mai et 84 pour celui de juin. La plupart sont le fait d'appareils allemands désirant raccourcir leurs trajets de vols lors des raids contre le territoire français. La Suisse réagit avec vigueur contre ces actes contraires au droit international. Elle proteste diplomatiquement et fait décoller ses formations de chasse pour intercepter les intrus et faire respecter sa neutralité. En mai, 45 patrouilles sont ainsi engagées, en juin 37.

Ces engagements débouchent sur de véritables combats aériens au-dessus de l'Arc jurassien. À plusieurs reprises, les Allemands

cherchent délibérément le combat en tournant dans l'espace aérien suisse ou en attaquant sciemment des appareils helvétiques. Les incidents les plus graves ont lieu les 4 et 8 juin. Durant ces deux jours, les Allemands perdent cinq *Messerschmitt Me-110* et la Suisse deux *Messerschmitt Me-109* et un C-35. Trois officiers sont tués au cours de ces affrontements : le premier-lieutenant Emilio Gürtler et les lieutenants Rodolfo Meuli et Rudolf Rickenbacher. Entre le 10 mai et le 8 juin, la *Luftwaffe* perd onze appareils et la Suisse seulement trois. Ironie de l'histoire, les pertes allemandes ont été causées par les chasseurs livrés quelques mois plus tôt par l'Allemagne !

En dépit de leur responsabilité totale dans ces « incidents », les Allemands protestent diplomatiquement en arguant que leurs appareils sont attaqués dans l'espace aérien français. De son côté, la Suisse ne se laisse pas faire, au début du moins, et se montre prête à recourir à la procédure d'arbitrage prévue par la Convention signée avec l'Allemagne le 3 décembre 1921. Cependant, le Département politique – le ministère des Affaires étrangères –, qui subit de manière directe les fortes pressions de Berlin, intervient auprès des militaires pour « calmer le jeu ». Il faut préciser que la situation internationale de la Suisse devient de plus en plus délicate. La France se dirige inéluctablement vers la défaite. Le 10 juin, l'Italie entre en guerre aux côtés de l'Allemagne pour conséquence un prochain encerclement de la Suisse par les forces de l'Axe. Enfin, des saboteurs allemands entrent en Suisse pour essayer de détruire les chasseurs helvétiques.

La Suisse est alors contrainte de prendre des mesures d'apaisement, même si elle ne cède pas sur l'essentiel. Dès le 13 juin, le général Guisan ordonne des restrictions d'engagement de l'aviation. Une semaine plus tard, son ordre d'engagement du 20 juin interdit de faire décoller la chasse contre les avions

violant la neutralité et ne permet à l'aviation suisse de voler que dans les limites d'un polygone bien défini. Cette mesure n'est modifiée qu'en automne 1943. D'autres concessions, d'ordre politique, sont faites par la Suisse. Les pilotes allemands et leur matériel inter-nés sont libérés entre juin et octobre 1940.

La situation entre les deux pays se détend petit à petit. Le 16 juillet 1940, les Allemands annoncent que le conflit est terminé.

D. Q.



**HUMARD®**  
 Swiss precision

HUMARD Automation SA 6, rue St-Randoald CH-2800 Delémont - Switzerland  
 Tél. +41 32 421 40 90 Fax +41 32 423 29 26 info@humard.com www.humard.com

## L'école de recrues en 21 caricatures

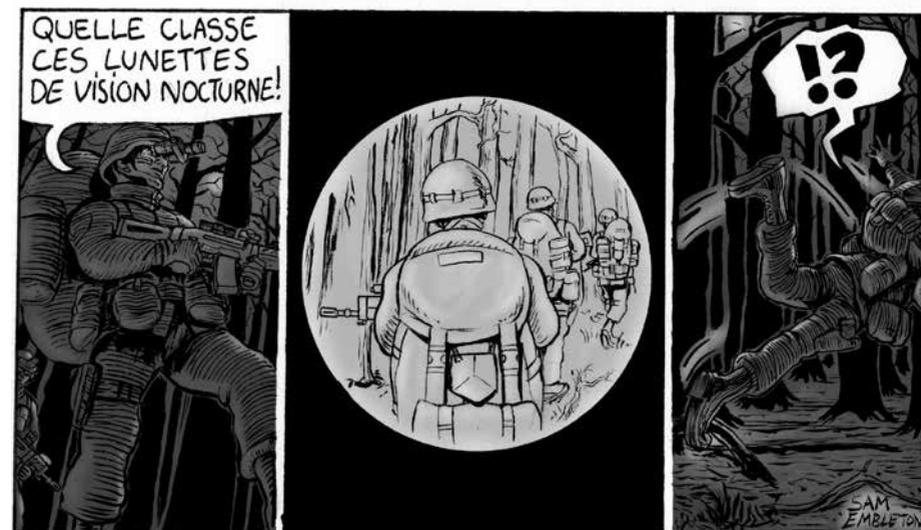
Samuel Embleton est né en 1992 à Yverdon. Depuis 1997, il vit à Prêles où il exerce ses talents d'illustrateur dans différents domaines. Fils de Gerry Embleton, célèbre illustrateur britannique, il a commencé à dessiner très jeune. Même s'il utilise régulièrement des logiciels, il travaille le plus souvent sur papier, au crayon, à la peinture ou à l'encre. Parmi ses réalisations, mentionnons des bandes dessinées pour le magazine *GS1 Network*, des illustrations de costumes militaires pour les éditions *Osprey*, spécialisées dans les ouvrages d'histoire militaire et de stratégie destinés au grand public et richement illustrés.

Grenadier, Samuel Embleton a effectué son école de recrues à Isonne au cours de l'année 2015. Durant cette période, il a pu exprimer

une des facettes de ses nombreux talents de dessinateur en réalisant 21 caricatures. « Le but de cette démarche est de faire sourire ceux qui ont vécu les mêmes moments et proposer un autre regard à ceux qui ne connaissent rien de la vie militaire. » Chaque lundi, le site internet des Forces terrestres a ainsi publié un dessin illustrant la vie des recrues : marche, bivouac, sorties...

L'ensemble des 21 caricatures se trouve sur le site des Forces terrestres : <http://www.he.admin.ch/internet/heer/fr/home/aktuell/events/20150420a.html>

Pour plus d'informations sur les travaux de Samuel Embleton, voir son site internet : <http://www.samuel-embleton.ch/>



Marche avec lunettes de vision nocturne.

©Samuel Embleton 2014

## Publications 2015



Face-à-face  
entre deux chasseurs.

©Samuel Embleton 2014



La pluie.



©Samuel Embleton 2014

- **Werner, Eric: *L'avant-guerre civile. Le chaos sauvera-t-il le système?* Sion, Xenia, 2015. 218 pp.**

Il y a interaction entre l'inter- et l'intra-étatiques. Quand il y a un ennemi extérieur, l'ennemi intérieur disparaît; il réapparaît lorsqu'il n'y a plus d'ennemi extérieur ou qu'on croit qu'il n'y en a plus. Sans ennemi extérieur, le sentiment d'appartenance collectif tend à se relâcher avec, pour corollaire, un risque non négligeable d'éclatement de la collectivité. Un tel risque existe toujours, mais l'ennemi extérieur contribue à le limiter.

C'est cet effacement même de tous les repères qui ouvre la voie à la guerre civile. La guerre civile peut aujourd'hui éclater n'importe où, n'importe quand, à propos de n'importe quoi. Ce qui ne signifie évidemment pas qu'elle va nécessairement éclater. Mais c'est dans cette direction que l'on regarde. Penser aujourd'hui la guerre, c'est penser la guerre civile. Les armées elles-mêmes semblent s'y préparer, comme en témoigne leur implication croissante dans des tâches relevant traditionnellement de la police: opérations de maintien de l'ordre, quadrillage des villes, accueil de migrants...

- **La Suisse et la guerre de 1914-1918. Actes du colloque tenu du 10 au 12 septembre au château de Penthes sous la direction de Christophe Vuilleumier. Genève, Slatkine, 2015. 686 pp.**

Aujourd'hui, il devient de plus en plus difficile de différencier l'intérieur et l'extérieur: l'intérieur est devenu l'extérieur, et l'extérieur l'intérieur. Les frontières interétatiques subsistent, mais elles n'ont plus l'importance qu'on leur reconnaissait autrefois. Les frontières les plus importantes, aujourd'hui, ne sont plus celles entre les États, mais entre les ethnies, les langues parlées, les religions... Exceptionnellement, il arrive que ces frontières coïncident avec les frontières interétatiques, mais la règle est plutôt la non-coïncidence. On ne sait plus exactement qui est qui. C'est pour cette raison que la guerre civile redevient aujourd'hui, potentiellement au moins, une menace. Personne n'est plus aujourd'hui sûr de rien: ni de sa propre identité, ni de celle des autres. Autrefois la citoyenneté servait de centre de référence. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Parmi la trentaine communications présentées à Penthes en septembre 2014 par vingt-trois hommes et huit femmes, seules cinq traitent de problèmes militaires, au niveau politique, stratégique ou opératif. Jean-Jacques Langendorf ausculte l'Armée suisse entre 1914 et 1918, Alexandre Vautravers la politique d'armement de la Suisse. Hervé de Weck met en lumière une Suisse qui, depuis les années 1880, craint ses voisins et aménage des positions fortifiées dans les Alpes et au nord-ouest du Plateau. Christophe Vuilleumier traite des Suisses engagés dans les armées étrangères. Maurizio Binaghi montre le Tessin

entre les plans offensifs suisses et l'irréden-  
tisme italien.

Les chercheurs et les auteurs tendent au-  
jourd'hui à oublier le cœur de l'histoire mi-  
litaire, soit la guerre, le combat, la bataille,

Thème	Nbre de communications
Politique	6
Prisonniers, internés, réfractaires, grands blessés, rapatriements	5
CICR, Croix-Rouge	3
Fossé inter-communautés en Suisse	3
Militaire	5
Pacifisme	3
Economie	2
Littérature suisse	2
Criminologie	1
Etrangers en Suisse	1
Monuments	1
Social	1
Solidarité suisse envers l'étranger	1

au profit de ce qui se trouve en amont et en aval. Il convient de mettre en garde contre la tendance qui consiste à étudier les institutions militaires hors de toute pratique de la guerre. Le centième anniversaire de la Première Guerre mondiale le montre clairement. L'énorme masse d'articles et de livres parus à cette occasion met surtout en lumière des thèmes autres que les combattants, les conditions qu'ils subissent dans les tranchées, leurs psychologies et leurs motivations. L'accent devrait être mis autant sur ces aspects que sur l'organisation et la composition des forces, sur la stratégie, la tactique et la conduite des opérations et des combats, les relations du commandement militaire avec les autorités politiques<sup>1</sup>. L'éventail des sujets présentés à la mi-septembre 2014 au colloque *La Suisse et la Guerre de 1914-1918* apparaît significatif.

• **Vuilleumier, Christophe: *La Suisse face à l'espionnage 1914-1918*. Genève, Slatkine, 2015.**

Le premier conflit mondial ne se déroule pas seulement sur les champs de bataille. La guerre du renseignement, infiniment moins sanglante mais insidieuse et efficace, se développe aussi bien dans les Etats en guerre que dans les pays neutres. Le territoire suisse, qui jouxte ceux de quatre grands belligérants, s'avère particulièrement propice à de telles opérations. Allemands, Français, Anglais, Autrichiens, Turcs y développent des réseaux de renseignements, organisent parfois de véritables opérations de *forces spéciales*. Entre 1914 et 1918, plus de 120 affaires d'espionnage émergent dans la presse helvétique,

<sup>1</sup> Voir Laurent Henninger: *Histoire militaire et sciences humaines*. Bruxelles, Editions Complexe, 1999; Laurent Henninger: « *Histoire-bataille* », *Espace Temps*, vol 71, 1999; Laurent Henninger et Thierry Widemann: *Comprendre la guerre*. Payot, Tempus, 2012; *Histoire militaire, études de défense et politiques de sécurité – Des années 1960 à nos jours: bilan historiographique et perspectives épistémologiques*. Paris, Economica, 2012.

impliquant des centaines de personnes; les juges d'instruction fédéraux ouvrent 62 enquêtes, dont 53 portent sur des affaires d'espionnage.

Participe à ce grand jeu un industriel suisse impliqué dans l'économie de guerre, Jules Bloch, dont le train privé roule sans cesse dans le Canton de Neuchâtel, dans la région de Bienne et dans le Jura bernois, chargé de composantes de munitions destinées aux puissances de l'Entente.

Près d'une borne frontière franco-suisse, on découvre une boîte en fer-blanc contenant des rapports sur des mouvements de troupes allemandes. Le 20 janvier 1916, la gendarmerie d'armée arrête l'adjudant Ackermann des douanes de Porrentruy qui avoue en être l'auteur. Un certain Moine, ancien aubergiste à Montignez, lui servait d'intermédiaire et informait les centrales allemandes de renseignement à Lörrach et Saint-Louis sur les positions de l'artillerie française en Alsace. Il payait ces informations à son correspondant français, un marchand de vins de Réchény, avec de fausses informations sur les troupes allemandes. Un ancien maire de Delémont, Emile Zurbrugg, en fonction entre 1909 et 1912, un Français, Joseph-Marie Picot, et un Suisse, William Tièche, offrent de l'argent à une danseuse de bar, Mathilde Christoph, afin qu'elle fournisse des renseignements sur les fabriques de munitions et les mouvements de troupes en Allemagne et en Autriche-Hongrie. *L'artiste*, qui appartient au contre-espionnage allemand, dénonce les trois hommes à des policiers genevois.

• **Langendorf, Jean-Jacques: *Le général Guisan et le rapport du Grütli (25 juillet 1940)*. Gollion, Infolio, 2015. 207 pp.**

Il s'agit du catalogue de l'exposition temporaire 2015 au Musée militaire de Morges, commémorant le 75<sup>e</sup> anniversaire du rapport

convoqué par le général Guisan sur la prairie du Grütli. Juin 1940: la Suisse se trouve encerclée par les puissances de l'Axe, après la défaite fracassante de l'Armée française, *la meilleure du monde*, vaincue en quelques jours. Comment l'Armée suisse peut-elle défendre le pays contre une invasion de la *Wehrmacht*? Quel dispositif prendre? Le général Guisan réunit tous les commandants de troupes combattantes depuis le niveau bataillon sur la prairie du Grütli pour leur ordonner une défense à outrance... Il a décidé de replier une grande partie de l'Armée dans le Réduit national, un terrain fort dans les Préalpes et dans les Alpes où la supériorité de l'ennemi en avions et en chars ne jouera pas un rôle prioritaire. Jean-Jacques Langendorf situe le rapport du Grütli dans son contexte le plus large: il part de l'Europe et de ses guerres, de la politique de défense de la Suisse depuis 1871.

• **Weck, Hervé de: *Guerre secrète en Ajoie. Service de renseignement stratégique de l'Armée et Service de renseignement de la brigade frontière 3. Schriftenreihe Nr 1 de la Bibliothèque Am Guisanplatz*. 2014. 60 pp. Autre édition: tiré-à-part des Actes 2014 de la Société jurassienne d'Emulation, pp. 241-268. Une édition en allemand est en préparation.**

Dès 1940, le Service de renseignement stratégique de l'Armée, dirigé par le colonel Roger Masson, prend discrètement mais intensément parti pour les Alliés et pour la Résistance en France. Dans le saillant de Porrentruy, le premier-lieutenant Denys Surdez, chef du Bureau «Ajoie» dispose de nombreux agents, le plus souvent double-nationaux, français, polonais, néerlandais, britanniques. Il couvre à la frontière Ouest la zone d'intérêt de l'Armée, c'est-à-dire une bande de trois cents kilomètres dans laquelle on peut déceler des indices d'opérations futures contre la Suisse.

La brigade frontière 3, dont la partie avant du secteur comprend l'Ajoie et le district de Delémont, dispose d'un service de renseignement distinct de celui de l'Armée, dirigé par le premier-lieutenant Frédéric Feignoux. Sa mission? Fournir au commandant des données concernant l'ennemi éventuel, en l'occurrence la *Wehrmacht*, dans un secteur de cent kilomètres (la zone d'intérêt de la brigade). Parmi ces soldats de l'ombre, l'appointé François Bourquenez présente un bon profil pour entrer au service de renseignement de la brigade frontière 3: il habite Boncourt, littéralement sur la frontière, il connaît de nombreux Français à Delle et dans la région, il jouit de la confiance et de l'appui de son patron, le conseiller national Henry Burrus, chez qui il travaille comme jardinier-chauffeur.

• **Marandin, Jean-Pierre: *Le dernier des grands maquis de France. Le Lomont, août – septembre 1944*. S.I., Editions Sékoya, 2015. 230 pp.**

Le dernier né des grands maquis de France, au Lomont près de Montbéliard, est l'un des plus méconnus et le seul, peut-être, à remporter un plein succès. Les troupes alliées, débarquées en Normandie le 6 juin, se déploient dans le nord-ouest de la France, la 1<sup>ère</sup> Armée française du général de Lattre, débarquée en Provence le 15 août 1944, commence à libérer Marseille le 23 août, puis remonte à toute vitesse la vallée du Rhône. À Paris, l'insurrection gronde, où la 2<sup>e</sup> division blindée du général Leclerc ne va pas tarder à arriver, prélude à l'évacuation de la ville par les Allemands.

Sur un fond d'opposition entre mémoire et histoire, il manquait une véritable synthèse, un éclairage dépassionné sur l'engagement des maquisards au Lomont et leur rôle au sud de la Trouée de Belfort. Dans *Le dernier des grands maquis de France. Le Lomont août-septembre 1944*, Jean-Pierre Marandin

propose une approche objective qui ne souffre pas du parasitage dû à l'idéologie ou à une vision lyrico-romantique de la Résistance.

Le maquis du Lomont touche la frontière suisse. Le 26 août, les Allemands ont abandonné les postes de douane de Vaufrey, Vernois-le-Fol, Montancy, Brémencourt, les maquisards contrôlent le village de Villars-les-Blamont. Ils disposent donc d'un sanctuaire, qui leur donne le sentiment qu'en cas de revers grave, il existe une porte de sortie vers un pays neutre et qu'on peut évacuer les grands blessés.

Leur commandant pratique une défense agressive, mène des actions, des embuscades, des coups de main, des sabotages de lignes de chemin de fer en dehors de son secteur. Il sait son front Ouest et Nord le plus vulnérable; il fait donc en sorte que ses groupes à la périphérie du plateau alignent des moyens qui rappellent ceux d'une troupe régulière. Des hommes, transportés par des véhicules à gazogène, opèrent jusqu'à Clerval, l'Isle-sur-le-Doubs et le plateau de Maîche. Tenir les ponts sur le Doubs, c'est gêner la retraite des Allemands vers le *Vaterland* (l'Alsace), mais aussi maintenir une porte ouverte pour les forces alliées.

Contre le maquis du Lomont, les Allemands rassemblent, dès le 20 août, quelques chars et 400 hommes, pour la plupart âgés et peu combattifs. Les opérations commencent le 22 au matin, à l'Ouest sur la route stratégique qui mène de Pont-de-Roide au fort, au Sud par la route venant de Saint-Hippolyte, au Sud-Est par les fermes de Briseputot. Les maquisards repoussent ces attaques, causant entre 25 et 40 morts aux assaillants.

Le 28 août 1944, à 13 h 30, une colonne allemande entre à Saint-Hippolyte. Elle appartient à la 30<sup>e</sup> division de grenadiers SS. Formée au début du mois en Pologne, elle comprend des Russes, des Ukrainiens et des Polonais, parmi lesquels des hommes extraits

des camps de prisonniers. La plupart cherchent à se rendre « aux Américains » ou à se faire interner en Suisse. Lors d'un entraînement au Valdahon, de graves cas d'insoumission et de rivalités ethniques se sont produits, dus au non-respect que les soldats et les cadres allemands manifestent à l'égard des étrangers qui se battent dans la *Wehrmacht*. Deux bataillons de cette division désertent et rallient la Résistance, l'un en Haute-Savoie, l'autre au Valdahon.

Le maquis du Lomont est dissous le 15 septembre, les hommes qui le souhaitent peuvent s'engager dans la 1<sup>re</sup> Armée; seuls les 6 % d'entre eux demandent à rentrer chez eux. L'ensemble des opérations a causé une septantaine de morts du côté des maquisards.

Sur les 34 Français capturés par les Allemands, 5 sont exécutés, 14 ne rentreront pas de déportation.